

PARTIE I

Chapitre 2

**Mesures prises en réponse
aux priorités d'action définies en 2005 :
notes par pays**

On trouvera dans ce chapitre des informations sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de réformes conformes aux priorités définies en 2005 pour les différents pays membres de l'OCDE et pour l'Union européenne.

ALLEMAGNE

L'Allemagne connaît depuis plus de dix ans une faible croissance économique, ce qui a conduit à un creusement de l'écart de PIB par habitant vis-à-vis des États-Unis et de plusieurs pays de l'UE.

Priorités d'action

Réduire le coïn fiscal moyen sur les revenus du travail

Enjeux et recommandations : Pour encourager la création d'emplois, il était recommandé de dégager des marges de manœuvre pour abaisser le taux légal de l'impôt sur le revenu et de réduire les charges sociales, respectivement en diminuant les dépenses fiscales et en mieux ciblant les transferts liés au chômage. Il était aussi recommandé d'améliorer l'équité actuarielle du régime de retraite et d'élargir le champ des possibilités de contrats sélectifs (entre assureurs et prestataires) et de soins coordonnés dans le cadre du système de santé.

Mesures prises : Les efforts ont porté essentiellement sur la mise en œuvre des réformes antérieures dans le domaine de l'indemnisation du chômage et de l'assurance maladie. Une nouvelle législation entrée en vigueur a réduit plusieurs aides et allègements fiscaux importants, notamment l'aide à la construction résidentielle et aux placements dans certains fonds. Il est prévu de réduire les taux de cotisations à l'assurance chômage de 2 points de pourcentage, mais le taux de la TVA sera relevé de 3 points de pourcentage.

Poursuivre la libéralisation des services professionnels

Enjeux et recommandations : Afin d'accroître la concurrence dans les services professionnels, il était recommandé d'éliminer les barèmes de rémunération imposés aux architectes et aux ingénieurs, d'envisager la déréglementation d'autres professions et d'éliminer les cotisations obligatoires aux chambres des métiers.

Mesures prises : La libéralisation de la rémunération des architectes et des ingénieurs est envisagée.

Améliorer les acquis scolaires dans l'enseignement secondaire

Enjeux et recommandations : Pour améliorer la performance de l'enseignement secondaire, il était recommandé de fixer des normes nationales en matière de résultats scolaires et d'assurer leur respect par le biais de contrôles réguliers. Il s'agissait notamment de donner aux établissements d'enseignement davantage de latitude pour définir leurs propres programmes en matière d'amélioration des acquis et de relier les financements publics des établissements d'enseignement aux résultats scolaires.

Mesures prises : Des normes nationales ont été convenues par les Länder dans certains domaines du système d'enseignement. Suite à des décisions antérieures, des cours de langue pour les étudiants issus de l'immigration sont mis en place.

Réduire les contre-incitations à la poursuite d'une activité à un âge avancé

Enjeux et recommandations : Pour accroître le taux d'activité des travailleurs âgés, il était recommandé de supprimer les conditions préférentielles d'admissibilité aux prestations applicables à ce groupe de travailleurs et d'abaisser les subventions en faveur de la réduction de la durée de travail de ce groupe.

Mesures prises : La réduction de la durée de versement des indemnités d'assurance chômage pour les chômeurs âgés est entrée en vigueur en février 2006. Le gouvernement prévoit de porter progressivement et sur une longue période l'âge légal de départ à la retraite de 65 à 67 ans.

Renforcer la concurrence dans les marchés publics

Enjeux et recommandations : Afin d'accroître l'efficacité des marchés publics, il était recommandé de faire une plus large publicité aux appels d'offres, de simplifier les règles entre Länder et de retirer aux chambres des métiers les prérogatives qu'elles exercent dans la fixation de ces règles.

Mesures prises : Une législation est en cours d'examen.

AUSTRALIE

La croissance a été régulière et dynamique en moyenne, mais l'écart de revenu avec les pays de tête reste important. Les taux d'emploi des peu qualifiés et des travailleurs âgés sont encore relativement faibles.

Priorités d'action

Réduire le coût minimum de la main-d'œuvre

Enjeux et recommandations : Pour encourager l'emploi des peu qualifiés, il était recommandé de mieux prendre en compte la productivité des travailleurs percevant des salaires fixés par sentence arbitrale (qui constituent de fait les salaires minimums), notamment de ceux ayant de faibles qualifications, avant de procéder aux ajustements annuels de ces salaires.

Mesures prises : Un nouvel organe indépendant a été établi pour fixer et ajuster le salaire minimum au niveau fédéral. Outre l'assurance d'un filet de sécurité pour les bas salaires, figurera parmi les critères à prendre en compte pour décider du niveau du salaire minimum la capacité des travailleurs faiblement rémunérés de garder leur emploi.

Réformer les régimes d'invalidité

Enjeux et recommandations : Pour mettre fin à la forte hausse enregistrée ces dernières années du nombre de bénéficiaires du Disability Support Pension et pour augmenter le taux relativement faible d'activité des 55 ans et plus, il était recommandé de durcir les critères d'admissibilité au DSP.

Mesures prises : De nouveaux postes dans l'aide à l'emploi, l'enseignement professionnel et les services de formation et de réhabilitation ont été créés récemment pour améliorer l'aptitude au travail des handicapés. Par ailleurs, l'obligation est désormais faite aux personnes handicapées aptes à travailler de rechercher un emploi à temps partiel. Afin d'encourager le taux d'activité des travailleurs âgés, ceux-ci peuvent maintenant avoir accès à leur retraite au titre du régime « Superannuation » à partir de 55 ans, tout en continuant à travailler.

Renforcer la formation professionnelle dans le deuxième cycle du secondaire

Enjeux et recommandations : Compte tenu de la médiocrité des perspectives d'emploi des travailleurs peu qualifiés, notamment des personnes sorties prématurément du système scolaire, il était recommandé d'améliorer les passerelles pédagogiques pour les jeunes.

Mesures prises : Le budget 2005-06 contient plusieurs mesures pour faire face aux pénuries de qualifications et remédier à nombre des contre-incitations qui peuvent décourager les jeunes de choisir un métier artisanal. On citera notamment l'augmentation de l'aide financière apportée aux apprentis et du financement en vue de l'établissement de Collèges techniques australiens. Le Conseil des gouvernements australiens prépare d'autres réformes du système de formation du pays.

Réduire les taux d'imposition marginaux effectifs pour les bas salaires

Enjeux et recommandations : Pour encourager une plus grande participation à la population active, il était recommandé de rééquilibrer les conditions d'ouverture des droits à prestations et de baisser encore les taux d'imposition marginaux effectifs.

Mesures prises : Le budget 2005-06 prévoit une réduction des taux d'imposition marginaux effectifs pour les familles à faible revenu et à revenu intermédiaire ainsi qu'un renforcement des mesures visant à inciter les deuxièmes apporteurs de revenu dans une famille à accepter un travail à temps partiel ou occasionnel.

Accélérer les réformes dans les secteurs de l'électricité, du rail, du gaz et de l'eau

Enjeux et recommandations : Pour renforcer les pressions de la concurrence dans l'économie, il était recommandé que le Programme d'action relatif à la Politique nationale de la concurrence soit complété et qu'un nouveau programme d'action concerté soit adopté pour faire progresser les réformes dans les secteurs essentiels des services d'infrastructure.

Mesures prises : Le Conseil des gouvernements australiens revoit actuellement les dispositifs de la Politique nationale de la concurrence et devrait se pencher sur la question au premier semestre de 2006.

AUTRICHE

Le PIB par habitant est relativement élevé, mais le mouvement de convergence vers les pays de tête marque le pas. La croissance de la productivité du travail est relativement faible dans les secteurs non exposés à la concurrence internationale.

Priorités d'action

Réduire les prélèvements implicites sur la poursuite d'une activité à un âge avancé

Enjeux et recommandations : Pour renforcer le taux d'activité des travailleurs âgés, il était recommandé d'assurer l'équité sur le plan actuariel des pensions de retraite anticipée, d'harmoniser les régimes de retraite du secteur public et du secteur privé, d'éliminer le régime préférentiel d'allocations de chômage dont bénéficiaient les travailleurs âgés au chômage et de supprimer progressivement les subventions versées pour l'emploi à temps partiel de travailleurs âgés.

Mesures prises : Le régime de retraite des fonctionnaires de l'administration fédérale a été harmonisé avec le régime du secteur privé. Si des décotes ont généralement été appliquées en cas de retraite anticipée pour parvenir à l'équité actuarielle, ces décotes ont été moindres pour les travailleurs exerçant des emplois pénibles et pour ceux ayant une très longue vie professionnelle.

Amélioration des taux d'obtention de diplômes dans l'enseignement supérieur

Enjeux et recommandations : Pour accroître le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur, il était recommandé de renforcer le financement fondé sur les résultats, de réduire les exigences académiques dans les programmes à vocation professionnelle et de mettre en place un système de prêts remboursables sous condition de ressources pour financer les frais de scolarité.

Mesures prises : Des objectifs de résultats ont été négociés par les pouvoirs publics avec les différentes universités et les financements futurs sont désormais liés à leur réalisation. Une partie du financement des universités est liée à des indicateurs de résultats quantitatifs.

Renforcer le droit de la concurrence et sa mise en œuvre

Enjeux et recommandations : Pour favoriser une plus grande concurrence sur les marchés de produits, il était recommandé de donner davantage de compétences et de ressources à l'Autorité fédérale de la concurrence (AFC), de rationaliser la structure institutionnelle de la politique de la concurrence, de simplifier les règles relatives aux accords verticaux et d'éliminer le droit des chambres de commerce et des bourses du travail de nommer des juges civils.

Mesures prises : Des mesures ont été prises pour accroître les effectifs de l'AFC. Cette dernière a réalisé des enquêtes sectorielles spécifiques et a fait des efforts pour améliorer la transparence de ses politiques de concurrence.

Réduire les charges administratives pesant sur les nouvelles entreprises

Enjeux et recommandations : Pour favoriser la création de nouvelles entreprises, il était recommandé de réduire le coût de création des sociétés à responsabilité limitée, d'assouplir encore les règles d'entrée dans les activités artisanales et les professions libérales et d'abolir l'adhésion obligatoire aux chambres pour les professions libérales.

Mesures prises : Les obligations en matière de qualification professionnelle et d'expérience pour les ingénieurs et les architectes indépendants ont été assouplies. Les procédures de faillite et les restrictions sur la détention croisée d'actions pour les entreprises fournissant des services connexes ont été assouplies.

Réduire les pièges de l'inactivité dans le système de prestations

Enjeu et recommandations : Afin d'encourager la participation au marché du travail et l'emploi, il était recommandé de remplacer les allocations de garde d'enfants par des coupons de garde d'enfants et de mieux intégrer les activités de placement et l'aide sociale.

Mesures prises : Le montant que les conjoints peuvent gagner avant que leur partenaire n'ait plus droit au crédit d'impôt accordé aux apporteurs de revenu uniques a été accru, ce crédit d'impôt a été prolongé et les prestations en espèces versées pour la garde des enfants ont été augmentées.

BELGIQUE

Malgré la progression des taux d'emploi, l'utilisation de la main-d'œuvre reste faible. La croissance de la productivité du travail s'est ralentie, quoique à partir d'un niveau relativement élevé.

Priorités d'action

Réduire les prélèvements implicites sur la poursuite d'une activité à un âge avancé

Enjeux et recommandations : Pour réduire les incitations à la préretraite, il était recommandé d'aligner progressivement les conditions d'accès aux programmes de retraite anticipée sur celles applicables au régime de prépensions, de ne plus permettre aux bénéficiaires de ces programmes d'accumuler des droits à pension et de faire en sorte que les prépensions soient équitables sur le plan actuariel.

Mesures prises : L'âge minimum pour l'accès au régime de prépensions sera porté à 60 ans à compter de 2010, contre 58 ans à l'heure actuelle.

Réduire le coin fiscal sur les revenu du travail

Enjeux et recommandations : Pour accroître l'utilisation de main-d'œuvre, il était recommandé de dégager des marges de manœuvre pour alléger encore la fiscalité des revenus du travail en réduisant les dépenses publiques, notamment en matière de transferts sociaux, et en revoyant à la baisse les dépenses fiscales.

Mesures prises : De nouvelles réductions des charges sociales et des impôts sur le revenu des personnes physiques ont récemment été annoncées.

Assouplir la charge réglementaire qui pèse sur le fonctionnement des entreprises

Enjeux et recommandations : Pour renforcer la concurrence sur les marchés de produits, il était recommandé d'imposer aux autorités réglementaires l'étude des autres moyens d'intervention envisageables avant d'adopter de nouvelles dispositions, en leur donnant des orientations sur les différentes options. Il était aussi recommandé que le gouvernement continue de supprimer les réglementations sectorielles inutiles, réduise les charges administratives et revoit les lois et règlements régissant l'exercice des professions libérales afin d'éliminer les pratiques anticoncurrentielles injustifiées.

Mesures prises : Les licences et les permis concernant au moins onze activités artisanales ont été supprimés en 2005.

Améliorer les acquis scolaires des jeunes issus de minorités ethniques et lutter contre la discrimination sur le marché du travail

Enjeux et recommandations : Pour accroître l'emploi parmi les groupes ethniques minoritaires, il était recommandé d'améliorer les acquis scolaires de ces groupes et de renforcer l'application des lois contre les discriminations.

Mesures prises : D'autres mesures ont été adoptées récemment pour améliorer les acquis scolaires des groupes sociaux les plus pauvres, dans lesquels les minorités ethniques sont surreprésentées.

Renforcer le respect des obligations de recherche d'emploi pour les chômeurs et améliorer leurs qualifications

Enjeux et recommandations : Pour réduire le chômage structurel, il était recommandé de subordonner les allocations de chômage à des critères de recherche d'emploi dûment appliqués et d'accroître les efforts déployés pour requalifier les chômeurs.

Mesures prises : Les bénéficiaires d'indemnités de moins de 50 ans seront contrôlés jusqu'en 2007 afin de vérifier qu'ils respectent les obligations de recherche d'emploi. Les améliorations du système d'enseignement dans la communauté francophone devraient améliorer les qualifications des personnes ayant un faible niveau d'instruction, qui risquent le plus de se retrouver au chômage.

CANADA

Malgré un redressement de la croissance tendancielle de la productivité depuis le milieu des années 90 et une forte augmentation du PIB par habitant par rapport au niveau international, l'écart de revenu avec les États-Unis reste important.

Priorités d'action

Réduire les contre-incitations au travail engendrées par le système de garantie de ressources

Enjeux et recommandations : Les systèmes provinciaux d'aide sociale créent des pièges de l'aide sociale, tandis que le dispositif fédéral d'assurance emploi réduit la mobilité de la main-d'œuvre et revient à faire subventionner les entreprises fortement tributaires des travailleurs saisonniers par les autres employeurs. Il était recommandé de faire tomber « le mur de l'aide sociale » et de recentrer le système d'assurance emploi sur sa mission d'assurance.

Mesures prises : À l'automne 2005, le gouvernement a annoncé, dans le cadre de son programme de réduction de l'impôt sur le revenu, l'introduction en 2008 d'un crédit d'impôt sur le revenu salarial afin de s'attaquer au mur de l'aide sociale.

Réduire les obstacles aux prises de participation étrangère

Enjeux et recommandations : Les restrictions en vigueur au Canada en matière de participations étrangères figurent parmi les plus étendues des pays du G7, surtout dans des secteurs clés comme les télécoms, la radiodiffusion et les transports aériens. Il était recommandé d'éliminer ces restrictions, notamment en appliquant des règles relatives aux contenus pour préserver la culture canadienne.

Mesures prises : Le gouvernement a nommé un groupe d'experts ayant pour mandat de revoir les limites actuelles à la participation étrangère dans les télécommunications, dans le cadre d'une évaluation plus large des dispositions opérationnelles et réglementaires applicables à ce secteur.

Poursuivre la libéralisation des services

Enjeux et recommandations : La suppression des obstacles aux échanges entre provinces en matière de services professionnels et la pleine mise en œuvre de l'Accord sur le commerce intérieur se font lentement et il était recommandé de lever les derniers obstacles aux échanges interprovinciaux. Il était recommandé également d'ouvrir les marchés de l'électricité, où la concurrence reste quasi non-existante.

Mesures prises : Des progrès ont été réalisés sous la houlette du Conseil de la Fédération des premiers ministres : élargissement de la couverture des marchés publics des entreprises de la Couronne et mesures visant à faciliter la prise de décisions dans le cadre de l'Accord et à renforcer les dispositions de règlement des différends.

Modérer la croissance des dépenses publiques de santé

Enjeux et recommandations : Pour faire face aux pressions qu'exercera le vieillissement à l'avenir, il était recommandé de renforcer l'efficacité du système de santé en introduisant un dispositif de rémunération mixte pour les prestataires de soins primaires, de permettre que le financement des hôpitaux soit fondé sur leurs résultats et d'accroître le recours à l'externalisation.

Mesures prises : Un plan d'action sanitaire sur 10 ans, signé en septembre 2004, est mis en œuvre, avec une augmentation du financement fédéral aux provinces, une amélioration de l'accès aux soins et une réduction des délais d'attente.

Réduire l'imposition effective sur le revenu du capital

Enjeux et recommandations : Bien qu'en baisse, les impôts effectifs sur le capital restent relativement élevés. Il était recommandé de modifier les déductions pour amortissement et de supprimer les impôts provinciaux sur l'acquisition de capital et les taxes sur les ventes de biens d'équipement de façon à favoriser les investissements de rationalisation.

Mesures prises : Le budget fédéral de 2005 a modifié les déductions pour amortissement dans le cas de certains actifs afin de mieux les aligner sur la durée de vie économique. Il a aussi proposé de réduire de 2 points de pourcentage le taux général de l'impôt sur le revenu des sociétés pour le ramener à 19 % d'ici à 2010 et d'éliminer la surtaxe sur les entreprises en 2008. Le gouvernement a aussi annoncé une réduction des impôts acquittés par les personnes physiques sur les revenus de dividendes reçus de grandes entreprises. Certaines provinces ont annoncé des plans pour diminuer leurs impôts sur le capital, mais une action plus marquée demeure souhaitable dans ce domaine.

CORÉE

Affichant des taux de croissance de la productivité de la main-d'œuvre et du PIB par habitant nettement supérieurs à ceux enregistrés par d'autres pays de l'OCDE, la Corée a continué à réduire son important écart de revenu avec la moyenne OCDE.

Priorités d'action

Assouplir la législation sur la protection de l'emploi pour les travailleurs réguliers

Enjeux et recommandations : Afin d'inverser l'évolution à la hausse de la proportion de travailleurs irréguliers au sein de la population active, qui soulève des problèmes d'équité et d'efficacité, il était recommandé d'assouplir les conditions de licenciement collectif, tout en développant encore le système de protection sociale, notamment l'assurance chômage.

Mesures prises : Une « Feuille de route » pour la réforme, prévoyant notamment un assouplissement des conditions de licenciement collectif, a été préparée pour être soumise aux partenaires sociaux.

Réduire le soutien à la production dans le secteur agricole

Enjeux et recommandations : Pour réaliser des gains d'efficacité dans l'ensemble de l'économie, il était recommandé aux autorités de continuer à réduire le niveau de soutien à l'agriculture, tout en remplaçant les mécanismes de soutien des prix du marché par des paiements directs, ainsi que d'éliminer les restrictions concernant la taille des exploitations, afin d'améliorer leur productivité.

Mesures prises : Le régime spécial dont bénéficie le riz sera prolongé jusqu'en 2014, parallèlement au doublement du niveau d'accès minimum au marché des importations, qui passera de 4 à 8 % de la consommation intérieure.

Poursuivre la libéralisation des services

Enjeux et recommandations : Pour favoriser le renforcement de la concurrence sur les marchés de produits, notamment dans le secteur des services, il était recommandé de restructurer les industries de réseau, de simplifier les procédures d'ouverture des grandes surfaces commerciales, et d'empêcher les pratiques anticoncurrentielles dans les services professionnels.

Mesures prises : La Commission coréenne de la concurrence a aboli ou modifié 56 dispositifs réglementaires anticoncurrentiels et en examine actuellement 94 autres avec le Comité de réforme de la réglementation. Ce dernier s'est également engagé dans une procédure d'examen sur deux ans des 8 000 dispositifs réglementaires en vigueur. Des initiatives ont été prises en vue de relever la limite de superficie applicable aux nouvelles grandes surfaces commerciales et de simplifier les procédures administratives. Le gouvernement prépare par ailleurs un train de mesures destinées à améliorer la concurrence dans dix secteurs des services, notamment dans les domaines juridiques et comptables.

Lever les obstacles à l'investissement direct étranger

Enjeux et recommandations : Pour promouvoir l'investissement direct étranger (IDE), il était recommandé de lever les obstacles liés aux prises de participations étrangères, aux procédures et aux règlements qui entravent l'IDE, ainsi que d'étendre les incitations offertes dans les zones franches économiques au reste du pays.

Mesures prises : En 2004, le gouvernement a identifié 151 éléments ayant une incidence négative sur les conditions de l'IDE, dont 16 avaient trait au marché du travail. Jusqu'ici, 55 de ces éléments ont fait l'objet de mesures de déréglementation ou de réforme.

Améliorer le fonctionnement du secteur financier

Enjeux et recommandations : Pour améliorer l'efficacité du secteur financier, il était recommandé aux autorités de mener à bien le processus de privatisation des banques, de régler les problèmes d'instabilité qui se posent dans le secteur non bancaire et d'adopter une approche plus préventive quant à la surveillance du secteur financier.

Mesures prises : L'État a vendu la totalité des participations qu'il détenait dans deux banques, réduisant à 5 sur 14 le nombre d'établissements bancaires dont une proportion significative du capital appartient à l'État. Les trois principaux fonds communs de placement ont également été privatisés l'année dernière et une loi sur les fonds d'actions non cotées a été introduite pour favoriser le développement du secteur de la gestion de portefeuille. Par ailleurs, deux grandes compagnies d'assurance ont fait l'objet de mesures correctives rapides.

DANEMARK

Au cours de la dernière décennie, le revenu par habitant est resté élevé par rapport au niveau enregistré dans les autres pays, même si l'écart par rapport aux États-Unis s'est encore creusé.

Priorités d'action essentielles

Réduire le coïn fiscal sur le revenu du travail

Enjeux et recommandations : Pour améliorer les incitations au travail et encourager l'entrepreneuriat, il était recommandé de revoir le gel des impôts de manière à ce que des mesures de réforme sans incidence sur les recettes puissent être appliquées, par exemple un allègement de la fiscalité sur les revenus du travail simultanément à une hausse des impôts sur les biens immobiliers.

Mesures prises : Le gel des impôts reste en place de façon inchangée. Après la réduction de 2004 des taux d'imposition sur le revenu pour certains groupes, les autorités ont déclaré que des réductions d'impôt supplémentaires seront opérées lorsque la position budgétaire le permettrait.

Réformer les régimes d'invalidité et d'assurance maladie

Enjeux et recommandations : Pour réduire les absences pour maladie, il était recommandé d'introduire un délai de carence et d'exiger un certificat médical avant le versement des prestations publiques. Il était aussi recommandé de faciliter l'exercice d'une activité à temps partiel pour les bénéficiaires de prestations d'invalidité, tous les dossiers des personnes dont l'invalidité n'est pas permanente devant faire l'objet d'un réexamen périodique.

Mesures prises : Les négociations sur une augmentation de la participation des communes au financement des congés maladie de longue durée devraient avoir lieu au printemps de 2006. Les examens médicaux doivent maintenant porter sur l'aptitude au travail mais ne sont plus requis après huit semaines – c'est à la commune qu'il appartient de demander un examen.

Réduire les obstacles internes à la concurrence

Enjeux et recommandations : Les recommandations ci-après étaient formulées pour renforcer la concurrence : réduire le nombre d'organismes chargés d'appliquer le droit de la concurrence et retirer aux groupes de défense d'intérêts catégoriels les sièges réservés à leurs représentants au sein des comités de direction de ces organismes; lever les restrictions injustifiées dans le secteur de la construction, des transports terrestres et des services professionnels; assouplir les dispositions qui limitent les heures d'ouverture des magasins et leur implantation; et accroître le recours à l'externalisation dans le secteur public en appliquant les lois existantes.

Mesures prises : Une nouvelle législation permettant un assouplissement graduel des dispositions limitant les heures d'ouverture des magasins est entrée en vigueur en juillet 2005. Les principaux acteurs dans le secteur de l'énergie ont décidé de fusionner, bien que cette fusion doive encore être acceptée par les autorités de la concurrence. Des efforts visant à égaliser les conditions de la concurrence entre les prestataires du secteur public et ceux du secteur privé sont en cours, mais les progrès dans l'externalisation des activités du secteur public sont lents.

Améliorer les incitations à une retraite plus tardive et à la poursuite du travail

Enjeux et recommandations : Il était recommandé de réduire les contre-incitations au travail du dispositif de préretraite, par exemple en augmentant le taux de cotisation, en liant à l'espérance de vie l'âge d'accès dans les systèmes de transferts connexes et en réduisant le prélèvement implicite sur la retraite tardive.

Mesures prises : En décembre 2005, la Commission de la protection sociale a proposé de supprimer progressivement le régime de préretraite en relevant de quatre mois l'âge d'entrée chaque année. Les propositions sont en cours d'examen.

Améliorer le système scolaire dont les résultats ne sont pas satisfaisants

Enjeux et recommandations : Le Danemark a l'un des systèmes scolaires les plus onéreux du monde. Il était recommandé de contrôler davantage les étudiants et de faire en sorte que les enseignants passent davantage de temps en classe, soient mieux formés et se spécialisent davantage.

Mesures prises : Les pouvoirs publics se proposent de mettre en œuvre une réforme de la formation des enseignants visant une plus grande spécialisation et d'introduire davantage de contrôles des connaissances dans l'enseignement obligatoire. Un plan national d'action pour l'amélioration de l'alphabétisme prévoit des mesures pour détecter les difficultés d'acquisition de la langue dans la petite enfance et fixe des objectifs de résultats plus ambitieux tout au long de la filière scolaire obligatoire.

ESPAGNE

L'économie espagnole a résisté au récent ralentissement prolongé de l'activité européenne. Néanmoins, la persistance d'une forte inflation et la stagnation de la productivité de la main-d'œuvre nuisent à la compétitivité.

Priorités d'action

Limiter l'ampleur de l'extension administrative des conventions collectives

Enjeux et recommandations : Afin d'accroître la flexibilité des salaires réels, il était recommandé de supprimer l'application obligatoire des hausses de salaires convenues à l'ensemble des entreprises du secteur considéré, ainsi que d'éliminer les clauses d'indexation des salaires. Si cette dernière mesure n'est pas possible, les négociations devraient être fondées sur l'inflation de base et non sur l'indice des prix à la consommation.

Mesures prises : Les partenaires sociaux débattent actuellement de diverses questions relatives au marché du travail, dont celle mentionnée ci-dessus.

Assouplir la législation sur la protection de l'emploi pour les travailleurs permanents

Enjeux et recommandations : Afin d'atténuer la segmentation du marché du travail, il était recommandé de réduire l'écart de protection entre travailleurs permanents et temporaires, en abaissant encore les indemnités de licenciements pour les contrats permanents, et en renforçant les contrôles sur le recours illégal aux contrats temporaires.

Mesures prises : Le gouvernement a proposé que les coûts de licenciements plus faibles caractérisant certains groupes d'actifs soient généralisés à l'ensemble des contrats permanents, proposition qui est examinée actuellement par les partenaires sociaux.

Réformer le système d'enseignement pour améliorer le capital humain

Enjeux et recommandations : Pour améliorer la qualité de l'enseignement, il était recommandé d'accorder une plus grande autonomie aux établissements scolaires et aux Départements universitaires, ainsi que d'augmenter les frais d'inscription universitaires pour financer l'enseignement supérieur, afin de consacrer ainsi davantage de ressources à l'enseignement secondaire.

Mesures prises : Le gouvernement a entamé avec les partenaires sociaux des négociations sur ce point, qui pourraient déboucher sur la mise en œuvre de certaines des recommandations susmentionnées.

Supprimer les distorsions observées sur le marché du logement

Enjeux et recommandations : Pour contenir la flambée des prix sur le marché de l'immobilier d'habitation, il était recommandé de supprimer progressivement les avantages fiscaux accordés aux propriétaires occupants ainsi que d'assouplir le régime foncier, notamment en abolissant le transfert obligatoire de 10 % des terrains constructibles aux communes.

Mesures prises : Les plafonds relatifs aux avantages fiscaux accordés aux propriétaires occupants vont être revus à la baisse, mais de manière marginale.

Réformer le système de retraite

Enjeux et recommandations : Afin d'alléger les fortes pressions qui devraient s'exercer sur les finances publiques à compter de 2015-20, il était recommandé d'assurer l'équité actuarielle du système public de retraite.

Mesures prises : Aucune mesure n'a été prise récemment.

ÉTATS-UNIS

Déjà forte au milieu des années 90, la productivité du travail s'est sensiblement accélérée depuis et les taux d'emploi sont restés bien supérieurs à la moyenne de l'OCDE.

Priorités d'action

Contenir les dépenses de santé

Enjeux et recommandations : Pour maîtriser les pressions sur les dépenses de santé et les coûts de main-d'œuvre non salariaux, il était recommandé d'axer la réforme de Medicare sur la réduction des coûts par affilié et sur la surconsommation de services de santé, en supprimant l'exonération fiscale illimitée appliquée aux prestations fournies par l'employeur et en mettant en place des comptes d'épargne individuels.

Mesures prises : Aucune action législative récente.

Améliorer les acquis scolaires dans l'enseignement primaire et secondaire

Enjeux et recommandations : Pour améliorer les résultats de l'enseignement obligatoire, il était recommandé d'envisager d'augmenter les financements et d'étudier d'autres moyens d'action, dans la mesure où les ressources ou incitations financières prévues par la loi « *No Child Left Behind* » se révélaient insuffisantes.

Mesures prises : La loi de 2002, qui prévoit des tests annuels au niveau national, un renforcement des responsabilités et un élargissement de l'éventail des choix offerts aux parents si les écoles publiques sont jugées déficientes, est mise en œuvre par les États.

Réduire le soutien à l'agriculture

Enjeux et recommandations : Pour renforcer les forces du marché et réduire les distorsions aux échanges, il était recommandé d'inverser l'orientation contraire à la libéralisation impliquée par la loi sur l'agriculture de 2002 et de supprimer les aides supplémentaires accordées aux agriculteurs ces dernières années.

Mesures prises : L'administration a proposé des changements législatifs pour réduire l'aide aux agriculteurs dans le cadre de la loi sur l'agriculture de 2002. D'autres actions sont en attente de l'issue des négociations commerciales du cycle de Doha.

Réformer le régime fiscal

Enjeux et recommandations : Pour réduire les inefficiences et encourager l'épargne, il était recommandé d'élargir les bases d'imposition en limitant les exonérations et en passant d'une fiscalité assise sur le revenu à un système d'imposition assis sur la consommation.

Mesures prises : Le président a nommé un Groupe consultatif sur la réforme de l'impôt fédéral qui a fait des recommandations sur la façon d'améliorer le régime fiscal de façon neutre du point de vue des recettes en novembre 2005.

Poursuivre les réformes de la comptabilité et du gouvernement d'entreprise

Enjeux et recommandations : Pour améliorer la confiance des marchés financiers, il était recommandé que les autorités s'attachent résolument à promouvoir la transparence et la responsabilité en matière de gouvernement d'entreprise et de comptabilité et que le statut spécial des sociétés de financement du logement bénéficiant d'un soutien public soit supprimé.

Mesures prises : La mise en œuvre du *Sarbanes-Oxley Act* de 2002 s'est poursuivie. L'administration a proposé des réformes pour éviter le sous-financement des pensions privées à prestations définies.

FINLANDE

Les résultats en matière de croissance ont été impressionnants, mais imputables dans une large mesure au secteur des TIC, alors que la performance dans un grand nombre d'autres secteurs a été peu dynamique. Le chômage reste élevé et revêt dans une large mesure un caractère structurel.

Priorités d'action

Réduire le coin fiscal sur les coûts de main-d'œuvre

Enjeux et recommandations : Les taux d'imposition moyens et marginaux des revenus du travail sont parmi les plus élevés de la zone OCDE. Il était recommandé de réduire ces taux sur l'ensemble de la structure des salaires et, si la marge de manœuvre budgétaire restait étroite, d'augmenter plutôt la charge fiscale sur la propriété.

Mesures prises : Des réductions de l'impôt sur le revenu des personnes physiques de 1.1 % du PIB ont été annoncées après l'accord collectif sur les salaires de la fin de 2004. En 2005-07, les taux de l'impôt sur le revenu au niveau national seront réduits à tous les niveaux et un abattement sur le revenu salarié sera introduit.

Réduire l'utilisation des voies d'accès à la retraite anticipée

Enjeux et recommandations : L'âge de la retraite, notamment pour les hommes, est bas en raison de l'utilisation des possibilités de préretraite. Il était recommandé d'assujettir les chômeurs âgés aux mêmes obligations que les autres personnes sans emploi et de durcir les critères médicaux d'accès au principal régime de pension d'invalidité.

Mesures prises : Un grand programme de réformes des pensions convenu en 2003 est mis en œuvre. Il prévoit un resserrement des possibilités de passage à la préretraite des chômeurs. Cependant, les critères médicaux d'accès au principal régime de pension d'invalidité seront assouplis.

Réduire la présence de l'État dans l'économie

Enjeux et recommandations : La participation importante de l'État au capital des entreprises affaiblit les pressions concurrentielles dans les secteurs abrités. Il était recommandé de dissocier plus clairement les rôles de propriétaire et de régulateur joués par l'État, de mettre en œuvre un vaste programme de privatisation et d'accroître la participation du secteur privé aux services financés par le secteur public.

Mesures prises : Les recettes des privatisations ont dépassé 1¼ pour cent du PIB en 2004, soit le niveau le plus élevé depuis le record du marché boursier de 2000, et elles progressaient au même rythme au premier semestre de 2005. La part des prestataires du secteur privé dans les services municipaux a continué de s'accroître modérément.

Rendre plus flexible le système centralisé de négociations salariales

Enjeux et recommandations : Les accords salariaux centralisés ont conduit à une structure des salaires peu ouverte qui évince les emplois de services peu qualifiés et fait obstacle à l'ajustement structurel. Il était recommandé d'encourager une plus grande flexibilité dans la détermination des salaires en suivant l'exemple des autres pays nordiques.

Mesures prises : Le récent accord central sur les salaires prévoit des hausses relativement modérées, se chiffrant en moyenne à 1¼ pour cent l'an jusqu'en septembre 2007, et permet une certaine flexibilité au niveau local.

Réforme des indemnités de chômage

Enjeux et recommandations : Les taux nets de remplacement pour les chômeurs de longue durée sont parmi les plus élevés de la zone OCDE. Il était recommandé de rendre les indemnités de chômage dégressives dans le temps afin d'encourager la recherche d'emploi et de réduire le piège du chômage.

Mesures prises : Aucune mesure récente.

FRANCE

Malgré l'amélioration des taux d'emploi, le chômage reste élevé. Le PIB par habitant ne s'est pas accru suffisamment pour réduire l'écart de revenu par rapport aux pays de l'OCDE les plus performants.

Priorités d'action

Réduire les prélèvements implicites sur la poursuite de l'activité à un âge avancé

Enjeux et recommandations : Pour accroître le taux d'activité des seniors, il était recommandé de supprimer progressivement les dispositifs de préretraite, de durcir les conditions d'accès aux prestations prolongées d'assurance chômage et de porter jusqu'à des niveaux actuariellement équitables le rendement de périodes plus longues de cotisation à la retraite.

Mesures prises : Depuis la réforme des retraites de 2003, aucune autre mesure importante n'a été prise en ce qui concerne les droits à pension. En janvier 2006, des mesures visant à renforcer les incitations à la poursuite d'une activité après 57 ans ont été annoncées.

Assouplir la législation de protection de l'emploi

Enjeux et recommandations : Pour faire en sorte que les employeurs soient davantage disposés à procéder à de nouvelles embauches, il était recommandé de réduire les coûts de la réglementation, en particulier ceux associés aux licenciements et au recours aux contrats de durée déterminée, et d'assouplir les restrictions relatives à la durée du travail.

Mesures prises : Les restrictions relatives à la durée du travail ont été sensiblement réduites, le principal élément restant étant l'obligation légale d'une bonification pour les heures supplémentaires au-delà de 35 heures par semaine. En 2005, un contrat permanent spécial a été introduit pour les nouvelles embauches dans les entreprises de moins de 20 salariés. Ce nouveau contrat prolonge jusqu'à deux ans la période d'essai durant laquelle le licenciement du nouveau salarié est soumis à des conditions moins strictes. En janvier 2006, la mise en place d'un contrat du même type pour les moins de 26 ans embauchés dans des entreprises de plus de 20 salariés a été annoncée.

Réduire le coût minimum de la main-d'œuvre

Enjeux et recommandations : Les coûts totaux de main-d'œuvre au salaire minimum (SMIC), mesurés par rapport aux coûts moyens, sont élevés en France, réduisant la demande de travail pour les jeunes et les travailleurs peu qualifiés en particulier. Pour améliorer les perspectives d'emploi de ces groupes, il était recommandé de laisser le SMIC diminuer par rapport au salaire moyen et de développer les programmes de formation en cours d'emploi, où le stagiaire peut être rémunéré au-dessous du salaire minimum.

Mesures prises : Le gouvernement a annoncé qu'il a pour objectif de poursuivre la réduction des cotisations sociales versées par les employeurs sur les bas salaires et d'améliorer les incitations des chômeurs à accepter des emplois faiblement rémunérés. Ces mesures font suite à une augmentation du SMIC au milieu de 2005 par rapport au salaire moyen, comme prévu.

Renforcer la concurrence dans les industries de réseau

Enjeux et recommandations : Afin d'élargir l'éventail des choix pour le consommateur, de baisser les prix et d'accroître l'efficacité, il était recommandé de réduire les obstacles à l'entrée, les autorités de régulation devant quant à elles assurer un accès non discriminatoire à l'infrastructure de réseau, comme les télécommunications et le transport aérien. Les compétences et/ou l'indépendance de ces autorités pourraient devoir être accrues.

Mesures prises : Pas de mesures récentes.

Améliorer l'environnement réglementaire

Enjeux et recommandations : Pour réduire les coûts des transactions et accroître la concurrence, il était recommandé de simplifier la structure réglementaire dans des domaines comme l'administration de la protection sociale et la politique locale de zonage applicable aux points de vente au détail, et d'abolir les règles détaillées régissant les prix pratiqués entre producteurs et détaillants.

Mesures prises : Des plans visant l'introduction progressive de « guichets uniques » pour la mise en œuvre de la politique de marché du travail ont été annoncés. La réglementation des prix dans le commerce de détail doit être modifiée afin de donner aux détaillants plus de latitude pour offrir des prix bas.

GRÈCE

Malgré une croissance vigoureuse ces dernières années, un important écart de PIB par habitant demeure par rapport à l'Union européenne. Les réglementations du marché du travail sont rigides et les obstacles à la concurrence sur les marchés des produits sont élevés.

Priorités d'action

Assouplir la législation de la protection de l'emploi

Enjeux et recommandations : Pour améliorer la mobilité de la main-d'œuvre et réduire les déséquilibres entre les sexes et les groupes d'âge pour ce qui est du chômage, il était recommandé de rapprocher les coûts de licenciement élevés des cadres et des employés de ceux des ouvriers, sans exercer de discrimination contre l'emploi à temps partiel.

Mesures prises : Une législation récente a aboli les contrats permanents pour tous les nouveaux salariés dans toutes les entités et entreprises publiques.

Assouplir la réglementation des marchés de produits

Enjeux et recommandations : Pour accroître la productivité, il était recommandé d'accélérer la libéralisation des principaux secteurs, tout en renforçant également les compétences et les responsabilités du Comité de la concurrence et des autorités sectorielles de réglementation et en dotant le Comité d'effectifs et de financements suffisants.

Mesures prises : Le Code d'administration du Système des transactions sur le marché de l'énergie électrique a été approuvé en mai 2005, facilitant la déréglementation du secteur. Une loi visant à améliorer sensiblement le fonctionnement du Comité de la concurrence a été adoptée en juillet 2005.

Réduire la charge administrative pesant sur les nouvelles entreprises

Enjeux et recommandations : Pour lever certains obstacles importants à l'activité d'entreprise, il était recommandé de réduire encore sensiblement les formalités administratives auxquelles doivent se soumettre les nouvelles entreprises et de réformer en outre la législation du travail et le droit des faillites.

Mesures prises : Les procédures d'enregistrement et de demande d'agrément pour les nouvelles entreprises ont été encore simplifiées en vertu d'une nouvelle loi présentée par le gouvernement en 2005. L'adoption des normes comptables internationales est devenue obligatoire à compter de 2005.

Simplifier encore le système fiscal

Enjeux et recommandations : Pour encourager l'investissement, il était recommandé de simplifier encore les dispositions fiscales pour réduire les coûts induits par leur respect et de redoubler d'efforts de mise en œuvre pour limiter la fraude fiscale par les travailleurs indépendants.

Mesures prises : Un programme de réforme fiscale, convenu à l'automne 2004 et contenant d'autres mesures pour réduire les charges fiscales, simplifier le code des impôts et diminuer les coûts de recouvrement et de mise en conformité, est entré en vigueur en 2005. Le secret bancaire à des fins fiscales a été aboli.

Réduire les incitations à la préretraite

Enjeux et recommandations : Pour favoriser les taux d'activité, il était recommandé de réduire les incitations à la préretraite, de relier les retraites au revenu sur l'ensemble de la vie professionnelle et d'appliquer des critères d'admissibilité plus stricts.

Mesures prises : Pas de mesures récentes.

HONGRIE

La croissance du PIB a été vigoureuse ces dernières années, mais les taux officiels d'activité et d'emploi restent faibles malgré les augmentations de ces dernières années.

Priorités d'action

Réduire le contrôle exercé par l'État sur les opérations des industries de réseau

Enjeux et recommandations : Pour faciliter l'entrée et permettre aux prix de mieux refléter les signaux du marché, il était recommandé de respecter le calendrier de libéralisation des prix fixé par les autorités et, de préférence, de l'avancer et aussi de revoir à la baisse le rôle joué par l'État dans la détermination des tarifs d'accès au réseau. Ces mesures contribueraient à une plus grande indépendance des autorités sectorielles de régulation.

Mesures prises : Dans le secteur de l'électricité, l'obligation de renégocier les contrats d'achat d'électricité de longue durée a été introduite. À compter de 2007, l'ensemble des usagers devraient avoir pleinement accès à des fournisseurs d'électricité et de gaz fonctionnant selon les critères du marché.

Réduire le coin fiscal pour les travailleurs à bas revenus

Enjeux et recommandations : Afin de réduire l'activité informelle, il était recommandé de diminuer le coin fiscal sur les bas salaires.

Mesures prises : Pas de mesures récentes.

Réduire la charge administrative pesant sur les nouvelles entreprises

Enjeux et recommandations : Pour réduire les lourdes procédures administratives, il était recommandé que les autorités mettent à exécution leur projet d'introduction d'une procédure d'enregistrement en ligne et de documents normalisés, réduisent les droits d'enregistrement des entreprises et simplifient les procédures juridiques à suivre pour créer une entreprise.

Mesures prises : Des mesures ont été prises pour rationaliser le système d'enregistrement, qui devraient rendre plus attrayante la création d'entreprise. En outre, il est plus facile désormais aux entreprises de procéder aux formalités administratives en ligne.

Réforme du régime d'invalidité

Enjeux et recommandations : Pour accroître les taux d'emploi, une nouvelle réforme du régime d'invalidité était recommandée.

Mesures prises : En 2005, un nouvel ensemble de directives médicales pour l'évaluation de l'invalidité a été publié. Ces nouvelles directives sont un premier pas vers un système visant à mieux tenir compte des aptitudes restantes et à encourager la réintégration dans la population active.

Réduire encore les subventions pour les prêts au logement

Enjeux et recommandations : Il était recommandé de réduire encore l'ampleur du mécanisme de prêts bonifiés au logement, non seulement pour des raisons budgétaires, mais aussi pour atténuer les distorsions sur le marché du logement et accroître la mobilité de la main-d'œuvre.

Mesures prises : Après les réductions antérieures des bonifications accordées pour les prêts au logement, qui ont entraîné une diminution du volume des nouveaux prêts, les autorités ont introduit en février 2005 une nouvelle subvention pour aider les moins de 30 ans à accéder à la propriété de leur logement.

IRLANDE

Ayant enregistré le taux de croissance du PIB par habitant le plus élevé des pays de l'OCDE ces dix dernières années, l'Irlande a quasiment rattrapé son retard par rapport aux pays de tête en termes de productivité et, dans une moindre mesure, de niveau de revenu.

Priorités d'action

Alléger le fardeau réglementaire qui pèse sur le fonctionnement des entreprises

Enjeux et recommandations : Afin de renforcer la concurrence dans le secteur des services, il était recommandé aux autorités de supprimer les dispositions réglementaires anticoncurrentielles dans le commerce de détail et d'ouvrir les services professionnels aux personnes formées à l'étranger.

Mesures prises : En mai 2005, le *Consumer Strategy Group* (Groupe de réflexion stratégique sur la consommation) mis en place par le gouvernement a recommandé : i) de créer une *National Consumer Agency* (Agence nationale de la consommation) chargée de traiter les plaintes des consommateurs; ii) d'abolir le quota de licences accordées aux pubs et d'introduire une nouvelle catégorie de licences pour les cafés de style continental; iii) d'augmenter le nombre de licences destinées aux commerçants de fruits et légumes; iv) de supprimer les prix planchers imposés aux commerces de détail par le *Groceries order* (décret sur les magasins d'alimentation); et v) de modifier la procédure de fixation des prix des produits pharmaceutiques. Le gouvernement a établi une *National Consumer Agency* et a introduit un projet de loi qui vise à abolir le *Groceries order*.

Poursuivre la libéralisation des industries de réseau

Enjeux et recommandations : Pour renforcer la concurrence dans les industries de réseau, il était recommandé aux pouvoirs publics de revoir le cadre réglementaire de manière à empêcher les opérateurs historiques d'exploiter leur position de monopole sur un marché relativement étroit.

Mesures prises : Le Groupe de réflexion stratégique sur la consommation a recommandé que les dispositions de contrôle des prix en vigueur dans les secteurs de l'énergie et des télécommunications soient abrogées, de manière à inciter davantage les fournisseurs étrangers à s'établir en Irlande.

Renforcer la mise en œuvre du droit de la concurrence

Enjeux et recommandations : Contrairement à ses homologues de la plupart des autres pays, la *Competition Authority* (Autorité de la concurrence) ne peut infliger des amendes en cas de violation du droit de la concurrence et se trouve dans l'obligation d'engager des poursuites judiciaires au pénal. Pour renforcer l'efficacité de la politique de la concurrence, il était donc recommandé d'accroître les pouvoirs d'exécution de l'Autorité de la concurrence et de lui donner la possibilité d'imposer des sanctions.

Mesures prises : Aucune initiative n'a été prise à cet égard, mais le Groupe de réflexion stratégique sur la consommation a recommandé que le ministère des Entreprises, du Commerce et de l'Emploi soit mieux armé pour aligner la législation relative à la protection des consommateurs sur les normes de l'Union européenne.

Renforcer les incitations au travail pour les deuxièmes apporteurs de revenu

Enjeux et recommandations : Afin de renforcer le taux d'activité, en particulier pour les personnes désireuses d'occuper un emploi à temps partiel et les deuxièmes apporteurs de revenus peu qualifiés, il était recommandé d'introduire un crédit d'impôt récupérable pour garde d'enfants.

Mesures prises : Le Groupe de réflexion stratégique sur la consommation mis en place par le gouvernement a examiné la possibilité d'instaurer un crédit d'impôt pour garde d'enfants, mais a finalement écarté cette option en raison des coûts administratifs induits par le contrôle de la validité des demandes. En lieu et place, les autorités ont augmenté les allocations pour enfant à charge dans le cadre de la loi de finances de 2005.

Limiter les hausses excessives des prix et l'instabilité sur le marché du logement

Enjeux et recommandations : Pour supprimer les sources d'instabilité excessive des prix des logements et endiguer leur hausse, il était recommandé de supprimer progressivement le régime de déductibilité fiscale des paiements d'intérêts hypothécaires, ainsi que d'éviter les changements fréquents de droits de timbre.

Mesures prises : Aucune modification n'a été apportée au régime fiscal des paiements d'intérêts hypothécaires. La loi de finances de 2005 a relevé le seuil de prix en deçà duquel les primo-accédants achetant un logement existant sont exonérés de droits de timbre. Cette mesure se traduira peut-être par des gains d'efficience à long terme sur le marché de l'immobilier d'habitation, mais elle risque à court terme de conduire certains vendeurs ayant un bien dont la valeur est proche du seuil, d'augmenter le prix de vente de leur maison de façon à permettre aux primo-accédants potentiels de tirer parti de l'exemption.

ISLANDE

La performance économique s'est sensiblement améliorée depuis le milieu des années 90, ce qui a permis à l'Islande de réduire son écart de revenu avec les États-Unis. Pourtant, malgré des gains solides, l'écart de productivité du travail reste important.

Priorités d'action

Réduire les obstacles à l'entrée pour les entreprises nationales et étrangères

Enjeux et recommandations : Afin de réduire le comportement anticoncurrentiel des entreprises dominantes et d'accroître la productivité, il était recommandé d'ouvrir davantage le secteur de l'énergie et le secteur de la pêche.

Mesures prises : Si la cession des participations détenues par l'État dans Iceland Telecom est achevée, les autorités ne prévoient pas de privatiser la compagnie nationale d'électricité ni de réduire les restrictions à la participation au capital dans les pêcheries.

Réduire le soutien à la production dans le secteur agricole

Enjeux et recommandations : Pour alléger la charge qui pèse sur les consommateurs et les contribuables, il était recommandé de réduire le soutien à l'agriculture, qui est élevé et donne lieu à des distorsions, et d'éliminer les droits de douane et les quotas protecteurs.

Mesures prises : Les autorités se sont déclarées prêtes à accepter une réduction des aides et de la protection accordées à l'agriculture dans le contexte des négociations commerciales de Doha.

Améliorer les taux de scolarisation et de réussite dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire

Enjeux et recommandations : Pour améliorer les résultats scolaires et mieux utiliser les ressources disponibles, il était recommandé de mettre l'accent sur les améliorations de la qualité et de l'efficacité, tout en maintenant les dépenses d'éducation à un niveau élevé.

Mesures prises : Le gouvernement prévoit d'autres mesures pour réduire les taux d'abandon scolaire, notamment une réforme des programmes, des mesures visant à inciter les établissements scolaires à axer leur attention sur les résultats, et un raccourcissement de la durée des études post-secondaires.

Poursuivre la réforme dans le secteur public

Enjeux et recommandations : Pour améliorer l'efficacité et freiner la progression des dépenses, il était recommandé d'accélérer la mesure et la gestion des performances dans le secteur public.

Mesures prises : Les autorités ont durci les réglementations applicables à la mise en œuvre du budget et sont en train d'étudier des mesures destinées à inciter les gestionnaires du secteur public à maintenir les dépenses dans les fourchettes prévues au budget.

Réduire les aides publiques au logement

Enjeux et recommandations : Pour que les choix de placement entre le logement et d'autres formes d'actifs soient moins faussés, il était recommandé de réduire la garantie publique dont bénéficient les obligations émises par la Caisse de financement du logement.

Mesures prises : Les autorités n'envisagent pas de se retirer du financement du logement, mais sont en train de reconsidérer le rôle de la caisse publique, qui pourrait consentir des prêts hypothécaires essentiellement aux ménages à faible revenu et à ceux vivant dans des zones reculées.

ITALIE

La productivité de la main-d'œuvre s'est ralentie depuis le milieu des années 90, ce qui a contribué à une nette dégradation de la compétitivité. Le taux d'emploi a augmenté mais reste l'un des plus faibles de la zone OCDE.

Priorités d'action

Réduire la propriété publique

Enjeux et recommandations : Pour accroître la concurrence et l'innovation, surtout dans les industries de réseau, il était recommandé d'accélérer la privatisation des entreprises d'État, de remplacer les actions spécifiques détenues dans certaines sociétés par une régulation appropriée et d'encourager la concurrence dans la fourniture de services publics locaux.

Mesures prises : L'État a vendu une autre tranche des actions qu'il détient dans le principal fournisseur d'électricité (ENEL) et le plafonnement à 2 % des droits de vote pouvant être détenus par une entreprise étrangère dans le fournisseur d'électricité Edison a été éliminé en juin 2005. À compter de 2006, la sous-traitance des services publics locaux doit faire l'objet d'appels à la concurrence. Les tarifs réglementés d'accès aux services à haut débit ont été réduits.

Améliorer les taux de scolarisation et d'obtention de diplômes dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur

Enjeux et recommandations : Pour améliorer le taux d'obtention de diplômes dans le deuxième cycle du secondaire et dans le premier cycle du tertiaire, il était recommandé de subordonner l'avancement professionnel des enseignants et des professeurs à leurs résultats et d'introduire davantage de concurrence, de mettre en place un système de participation financière des étudiants et de prêts remboursables sous conditions de ressources, et de décentraliser le financement et le processus décisionnel des universités.

Mesures prises : Des réformes des établissements secondaires sont mises en œuvre, mais lentement.

Réduire les coïns fiscaux sur les revenus du travail

Enjeux et recommandations : Pour stimuler l'emploi des personnes peu qualifiées et réduire la part du secteur informel, il était recommandé de réduire le niveau élevé des taux d'imposition et des cotisations de retraite, notamment sur les salaires bas et moyens, d'améliorer le recouvrement de l'impôt et de mettre un terme aux amnisties fiscales.

Mesures prises : Le budget de 2006 prévoit des réductions ciblées des cotisations patronales à la sécurité sociale et contient des mesures visant à inciter les autorités locales à améliorer le recouvrement de l'impôt.

Renforcer le gouvernement d'entreprise et la surveillance financière

Enjeux et recommandations : Pour corriger les dysfonctionnements dans le gouvernement d'entreprise, il était recommandé que les réformes soient accélérées de façon à renforcer le rôle des administrateurs indépendants et les droits des actionnaires minoritaires. La législation sur les faillites devrait aussi être réformée afin de renforcer les droits des créanciers et de réduire les pénalités dues par l'emprunteur en cas d'insolvabilité.

Mesures prises : Une large réforme du droit des faillites a été approuvée par le Parlement. Une nouvelle loi améliore la transparence et la responsabilité des entreprises, avec un rôle accru pour les administrateurs indépendants, limite la durée du mandat du gouverneur et des membres du conseil de la Banque d'Italie, renforce la réglementation des nouveaux produits financiers et améliore la protection des petits épargnants.

Encourager la décentralisation des négociations salariales

Enjeux et recommandations : Pour empêcher que des hausses de salaires excessives ne conduisent à une perte de compétitivité, il était recommandé que le secteur public ouvre la voie en matière de décentralisation des négociations salariales, en tenant compte des différences entre les régions, tant en termes de productivité que de coût de la vie, dans la fixation des salaires.

Mesures prises : Pas de mesures prises.

JAPON

La productivité du travail s'est ralentie durant la décennie de stagnation économique qu'a connue le Japon, creusant ainsi l'écart de revenu avec les pays de tête de l'OCDE.

Priorités d'action

Poursuivre la libéralisation des services

Enjeux et recommandations : Pour améliorer la concurrence et encourager l'innovation dans le secteur des services, il était recommandé de : i) renforcer encore la mise en œuvre du droit de la concurrence et infliger de plus lourdes sanctions; ii) étendre le régime réglementaire applicable aux zones spéciales à l'ensemble du territoire national; et iii) favoriser la concurrence dans les industries de réseau.

Mesures prises : La loi antimonopole révisée, qui fait passer le taux de la surtaxe (pour les grandes entreprises manufacturières) de 6 à 10 % du montant des ventes des biens concernés durant la période pendant laquelle l'entente a été effective et autorise un programme de clémence, a pris effet en janvier 2006. Il a été décidé d'étendre au niveau national certaines des mesures de réforme réglementaire qui s'appliquent aux zones spéciales. Le libre choix du fournisseur d'électricité ne concerne plus seulement désormais un tiers des consommateurs, comme c'était le cas en avril 2004, mais environ les deux tiers depuis avril 2005.

Réduire le soutien à la production dans le secteur agricole

Enjeux et recommandations : Pour améliorer l'efficacité au niveau macroéconomique et faire baisser les prix alimentaires pour les consommateurs, il était recommandé de réduire le niveau du soutien à l'agriculture – en remplaçant les mécanismes de soutien des prix du marché par des paiements directs – et en étendant à l'ensemble du territoire national l'autorisation accordée aux sociétés par actions d'entrer dans le secteur agricole.

Mesures prises : Les autorités ont décidé d'autoriser l'entrée de sociétés par actions dans le secteur agricole au niveau national. L'accord de libre-échange de 2005 avec le Mexique couvrait certains produits agricoles. D'autres mesures sont en attente de l'issue des négociations commerciales du cycle de Doha.

Assouplir la protection de l'emploi

Enjeux et recommandations : Pour réduire le dualisme du marché du travail et faciliter la restructuration du secteur des entreprises et du secteur financier, il était recommandé d'adopter une approche globale, prévoyant notamment une réduction de la protection de l'emploi pour les travailleurs réguliers.

Mesures prises : Aucune mesure n'a été prise pour assouplir la protection de l'emploi pour les travailleurs réguliers.

Réformer le secteur financier

Enjeux et recommandations : Pour améliorer encore le fonctionnement du système financier, il était recommandé de réduire le rôle des institutions financières publiques, tout en exigeant des banques qu'elles résolvent le problème des prêts improductifs et renforcent leur base de fonds propres afin de remédier aux faiblesses restantes dans le secteur bancaire.

Mesures prises : Si les grandes banques sont parvenues, comme le souhaitent les autorités, à réduire de plus de moitié le ratio des prêts improductifs entre mars 2002 et mars 2005, cet objectif n'a pas encore été étendu aux banques régionales. La Diète a adopté en octobre 2005 un projet de loi prévoyant la privatisation de la Poste du Japon en octobre 2007.

Suppression des obstacles à l'investissement direct étranger

Enjeux et recommandations : Afin de renforcer la concurrence et de favoriser l'introduction de nouvelles technologies et méthodes de production, il était recommandé que le gouvernement donne suite à son plan d'action visant à doubler le stock d'IDE sur cinq ans.

Mesures prises : Des révisions du Code commercial destinées à faciliter les fusions et acquisitions par des filiales étrangères opérant au Japon ont été adoptées par la Diète en juin 2005.

LUXEMBOURG

Le PIB et le revenu par habitant sont parmi les plus élevés de la zone OCDE, mais l'utilisation de main-d'œuvre est relativement faible.

Priorités d'action

Alléger l'impôt implicite sur la poursuite de l'activité à un âge avancé

Enjeux et recommandations : Afin de réduire les incitations à la cessation anticipée d'activité, les mesures suivantes étaient recommandées : réduire selon le principe d'équité actuarielle la pension de vieillesse anticipée par rapport à la pension versée à l'âge officiel de départ en retraite, durcir les critères selon lesquels des années d'inactivité professionnelle sont assimilées à des années de cotisation, supprimer le dispositif de subventionnement des préretraites, et indexer l'âge officiel de départ en retraite sur la progression de l'espérance de vie.

Mesures prises : Aucune mesure récente n'a été prise.

Durcir le système de garantie de ressources aux chômeurs

Enjeux et recommandations : Pour faire reculer le chômage structurel, il était recommandé de réduire les taux de compensation assurés par les allocations de chômage, ainsi que de revoir à la baisse le taux de réduction du revenu minimum garanti (RMG) en cas d'augmentation des revenus des bénéficiaires, afin d'atténuer les phénomènes de pièges du chômage et de la pauvreté.

Mesures prises : Aucune initiative n'a été récemment adoptée.

Améliorer les résultats scolaires dans l'enseignement primaire et secondaire

Enjeux et recommandations : Afin d'améliorer les résultats des élèves luxembourgeois et de combler l'écart entre les nationaux et les immigrants, il était recommandé aux autorités de veiller à ce que les enfants puissent apprendre à lire et à écrire soit en allemand, soit en français, d'axer davantage l'enseignement sur les matières fondamentales, d'apporter un soutien accru aux élèves en difficulté dans l'enseignement primaire, de définir des normes nationales de résultats, ainsi que de renforcer l'autonomie des établissements d'enseignement, tout en les obligeant davantage à rendre des comptes.

Mesures prises : Dans le cadre d'un programme de réformes pluriannuel, les élèves de l'enseignement professionnel peuvent maintenant effectuer leur scolarité en français ou en allemand, sans avoir à acquérir un niveau élevé de compétences dans l'autre langue.

Renforcer l'efficacité du secteur public

Enjeux et recommandations : Afin de renforcer l'efficacité du secteur public, il était recommandé de continuer à développer l'administration électronique, d'accentuer l'indépendance des gestionnaires et leur responsabilisation, ainsi que de simplifier les procédures administratives.

Mesures prises : La mise en œuvre du programme e-Luxembourg, destiné à simplifier les procédures administratives et à accélérer les procédures de paiement par les entités publiques suit son cours.

Réduire les obstacles à la concurrence dans le secteur des services d'accès à haut débit

Enjeux et recommandations : Afin d'élargir l'accès aux services haut débit et d'abaisser leur prix, il était recommandé au gouvernement de réduire les obstacles à la concurrence dans ce secteur, en imposant une diminution des tarifs d'accès à la boucle locale et en contraignant l'opérateur historique de télécommunications à se retirer du secteur des services d'accès à Internet par câble.

Mesures prises : Aucune initiative n'a été récemment adoptée.

MEXIQUE

La croissance économique a été trop lente pour réduire l'écart important de niveau de vie qui sépare le Mexique d'autres pays de l'OCDE. Les taux d'emploi sont élevés et augmentent, mais la productivité stagne depuis dix ans.

Priorités d'action

Améliorer l'accès au deuxième cycle de l'enseignement secondaire

Enjeux et recommandations : Afin d'améliorer le niveau de formation de la population et les résultats des élèves, qui sont très faibles comparés à ceux des autres pays de l'OCDE, et de renforcer la productivité de la main-d'œuvre, il était recommandé de continuer à moderniser les programmes scolaires et de responsabiliser davantage les établissements et les enseignants. Il était également préconisé de poursuivre le développement de la formation des adultes.

Mesures prises : Une réforme du premier cycle de l'enseignement secondaire (*reforma integral de la secundaria*), destinée à moderniser les programmes et à améliorer l'organisation des cours, a été engagée. Peu de mesures concrètes ont été prises jusqu'ici dans le deuxième cycle du secondaire.

Abaisser les barrières à l'entrée dans divers secteurs

Enjeux et recommandations : Pour instaurer une concurrence effective dans le secteur des télécommunications, il était recommandé que le projet de loi sur les télécommunications (datant de 2002) soit approuvé. Dans le secteur énergétique, il était préconisé de réduire la part des entreprises publiques, notamment en assouplissant les règles qui limitent les investissements privés dans le secteur de l'électricité.

Mesures prises : Le projet de loi sur les télécommunications a été abandonné, mais les textes d'application ont été modifiés de manière à améliorer les conditions d'entrée et de concurrence sur le marché. Dans le domaine de la production d'électricité, aucune mesure n'a été prise pour lever les obstacles juridiques aux investissements privés, bien que la constitutionnalité des (petites) unités de production indépendantes existantes ait été reconnue.

Réduire les obstacles aux prises de participations étrangères

Enjeux et recommandations : Pour stimuler la concurrence et obtenir des gains d'efficacité, il était recommandé de réduire les obstacles à l'investissement direct étranger, en particulier dans les secteurs de l'électricité et de la téléphonie fixe, mais aussi dans la construction, les transports et certaines professions.

Mesures prises : Aucune mesure récente.

Réformer le système d'imposition

Enjeux et recommandations : Pour améliorer le financement des dépenses prioritaires pour le développement (éducation de base, santé, infrastructures, réduction de la pauvreté), il était recommandé de réformer le système d'imposition de manière à accroître les recettes. La modification préconisée consistait à élargir l'assiette de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), afin de réduire les distorsions existantes et de simplifier l'administration de l'impôt.

Mesures prises : Des initiatives ont été engagées pour simplifier l'impôt sur le revenu et élargir son assiette. Rien n'a été fait, en revanche, sur le front de la TVA.

Renforcer l'état de droit

Enjeux et recommandations : Afin de réduire les coûts de transaction et d'améliorer du même coup le cadre des activités commerciales et des investissements, il était recommandé de renforcer l'efficacité de l'appareil judiciaire et la force exécutoire des lois et contrats.

Mesures prises : Les efforts déployés actuellement pour faciliter les procédures administratives (y compris dans certains États) et pour élargir l'utilisation de l'Internet contribueront au renforcement de la transparence et à la lutte contre la corruption.

NORVÈGE

Le PIB par habitant est un des plus élevés de la zone OCDE, ce qui s'explique en partie par la bonne tenue de la productivité de la main-d'œuvre, ainsi que par l'importance des rentes tirées des ressources naturelles. La progression des taux d'emploi a été largement compensée par un fort déclin du nombre moyen d'heures travaillées.

Priorités d'action

Réformer les régimes d'invalidité et d'assurance maladie

Enjeux et recommandations : Afin d'accroître l'utilisation de main-d'œuvre, il était recommandé d'appliquer des règles plus strictes concernant les congés de maladie et de rendre obligatoire la participation de spécialistes médicaux indépendants à l'évaluation des situations d'invalidité. Il était également préconisé d'évaluer régulièrement l'efficacité des mesures de réadaptation professionnelle par rapport à leur coût.

Mesures prises : Les mesures annoncées de réduction des taux de compensation ont été reportées. Une commission chargée d'étudier les possibilités de réforme du régime d'invalidité, en vue de renforcer les incitations au travail, doit être mise sur pied et devrait publier un rapport à l'automne 2006.

Réduire le soutien à la production dans le secteur agricole

Enjeux et recommandations : Pour rendre plus efficiente l'affectation des ressources dans l'économie, il était recommandé de réduire l'important soutien apporté à la production à le secteur agricole, d'introduire un système de transferts de revenus ciblés afin de découpler les aides de la production ou des biens de production consommés, ainsi que d'abaisser les droits de douane élevés appliqués aux produits agricoles.

Mesures prises : L'Autorité norvégienne de la concurrence a enquêté sur des abus de pouvoir de marché dans le secteur laitier en 2005 et a imposé une amende au principal producteur.

Réduire la propriété publique

Enjeux et recommandations : Pour renforcer la concurrence et favoriser l'IDE, il était recommandé de réduire la forte participation de l'État au capital, notamment dans les industries de réseau, le commerce de détail, les services financiers et l'industrie pétrolière.

Mesures prises : D'autres cessions de participations de l'État dans les télécommunications et les chemins de fer ont eu lieu depuis le printemps 2004. Une libéralisation complète des services postaux à compter de janvier 2007 a été décidée par le Parlement avant d'être différée. La concurrence a été renforcée pour ce qui est des obligations de service universel grâce au recours à des adjudications, y compris pour la Highway ferry line (depuis 2004) et un contrat pour les services de transport de passagers par voie ferroviaire, qui prendra effet en juin 2006.

Réformer en profondeur le système de retraite

Enjeux et recommandations : Afin de renforcer la viabilité des finances publiques, il était recommandé de réformer le système de retraite. À cet égard, il était préconisé de relever l'âge effectif de départ en retraite en favorisant le passage à un système plus équitable sur le plan actuariel, et d'utiliser le Fonds pétrolier pour financer par capitalisation une partie des engagements au titre des retraites.

Mesures prises : La réforme des retraites de mai 2005 se traduit par un ajustement des prestations en fonction de l'espérance de vie ainsi que par une indexation des pensions sur une moyenne de prix et de salaires. Cette réforme est réexaminée par le nouveau gouvernement et un nouveau Livre blanc sur la politique des retraites devrait être publié en mai prochain. Une caisse de retraite, s'appuyant sur le Fonds pétrolier et le Fonds du Système national d'assurance, a été établie le 1^{er} janvier 2006. Les régimes de retraite professionnels privés sont obligatoires depuis janvier 2006.

Accroître la transparence et l'efficacité-coût de la politique régionale

Enjeux et recommandations : Afin d'améliorer la transparence et le rapport coût-efficacité, il était recommandé de poursuivre les objectifs régionaux à l'aide de transferts financiers plus transparents et d'utiliser les éventuelles ressources libérées pour alléger la pression fiscale.

Mesures prises : Aucune mesure récente.

NOUVELLE-ZÉLANDE

La croissance du PIB par habitant s'est sensiblement accélérée en Nouvelle-Zélande au cours des dix dernières années, quoique pas suffisamment pour lui permettre de rejoindre la moitié supérieure des pays de l'OCDE. L'écart de productivité de la main-d'œuvre, déjà important, s'est creusé.

Priorités d'action

Renforcer les incitations à passer de l'aide sociale au travail

Enjeux et recommandations : Compte tenu de la faiblesse des incitations à passer de l'aide sociale au travail, il était recommandé de renforcer les politiques d'activation, d'étudier les répercussions du train de mesures baptisé *Working for Families* (Euvrer pour les familles) et de procéder aux ajustements nécessaires s'il ne produisait pas d'effet sensible sur l'offre de main-d'œuvre.

Mesures prises : Le gouvernement a opté en principe pour la mise en place d'une prestation de base unique, qui consisterait à appliquer un même ensemble de critères à tous les bénéficiaires d'âge actif et à fournir aux individus une aide à l'emploi individualisée, en se fondant sur leur aptitude au travail et non sur la catégorie de bénéficiaires à laquelle ils appartiennent.

Réduire les obstacles aux prises de participations étrangères

Enjeux et recommandations : Toute prise de participation étrangère supérieure ou égale à 25 % du capital d'une entreprise valant plus de 50 millions de dollars néo-zélandais est subordonnée à l'autorisation des autorités. Il était recommandé de supprimer les restrictions aux investissements étrangers dans les activités industrielles et commerciales ainsi que d'étudier d'autres options pour protéger les terres à caractère sensible.

Mesures prises : La loi sur l'investissement étranger de 2005 a porté le seuil précité à 100 millions de dollars néo-zélandais, tout en durcissant les règles d'acquisition des terrains à caractère sensible.

Réduire l'ampleur de l'échec scolaire observé dans certains groupes

Enjeux et recommandations : Compte tenu de la persistance de l'échec scolaire constaté dans certains groupes, en particulier au sein des minorités ethniques, il était recommandé de développer encore l'éducation préscolaire, d'élaborer des programmes efficaces et bien coordonnés d'intervention précoce et d'améliorer la qualité de l'enseignement.

Mesures prises : Davantage de fonds ont été affectés à l'augmentation du nombre de places en établissements d'éducation préscolaire. À partir de 2007, les 20 premières heures d'enseignement hebdomadaire seront gratuites pour les enfants de trois et quatre ans (si les moyens disponibles sont suffisants) et les taux des allocations pour garde d'enfants ont été revus à la hausse. Le gouvernement recherche les moyens d'améliorer la qualité de l'enseignement, en se fondant sur l'identification des pratiques optimales à partir d'observations factuelles.

Veiller à ce que la législation relative aux relations travailleurs-employeurs favorise un fonctionnement efficient du marché du travail

Enjeux et recommandations : Compte tenu de l'augmentation du coût de la main-d'œuvre qu'elles avaient entraînée, il était recommandé aux autorités de réexaminer les récentes modifications apportées à la législation relative aux relations travailleurs-employeurs, afin de ne pas remettre en cause la flexibilité du marché de l'emploi.

Mesures prises : Les modifications législatives intervenues fin 2004 ont encore alourdi le coût de la main-d'œuvre et réduit la flexibilité du marché du travail, même s'il est trop tôt pour évaluer l'ampleur de ce recul. Certains points des nouvelles dispositions législatives, notamment s'agissant des négociations multipatronales de conventions collectives, ont été clarifiés par l'évolution de la jurisprudence – qui n'a cependant pas nécessairement contribué à renforcer la flexibilité.

Remédier aux goulets d'étranglement au niveau de l'infrastructure, en particulier dans les secteurs des transports et de l'énergie

Enjeux et recommandations : Compte tenu des difficultés rencontrées pour remédier aux goulets d'étranglement dans les infrastructures en raison du cadre réglementaire, il était recommandé de réformer la réglementation afin d'ouvrir la voie aux investissements.

Mesures prises : La loi de 2005 portant amendement à la loi sur la gestion des ressources naturelles a simplifié les procédures d'obtention des autorisations nécessaires à l'utilisation de ces ressources, et renforcé l'importance accordée aux intérêts nationaux. Le gouvernement a commandé une étude sur les options envisageables en matière de tarification routière à Auckland. Dans le secteur de l'énergie, le projet d'introduction d'une taxe sur le carbone a été retiré, laissant planer les incertitudes concernant les politiques en matière de changements climatiques et les autres incertitudes liées à la réglementation.

PAYS-BAS

Bien que le taux de chômage soit tombé à l'un des plus bas niveaux de la zone OCDE, la sous-utilisation des ressources en main-d'œuvre aux Pays-Bas explique encore l'essentiel du large écart de revenu qui les séparent des États-Unis.

Priorités d'action

Réduire les coïns fiscaux sur les revenus du travail

Enjeux et recommandations : Pour inciter davantage les individus à entrer sur le marché du travail, il était recommandé de dégager des marges de manœuvre pour alléger les impôts sur les revenus du travail, en réduisant les dépenses publiques au titre des transferts sociaux et en limitant les exonérations de taxe sur la valeur ajoutée (TVA)

Mesures prises : Le gouvernement a décidé de raccourcir la durée de versement des prestations de chômage à compter de 2006 et d'accroître l'aide en faveur des enfants d'âge préscolaire ainsi que celle accordée pour les enfants d'âge scolaire en dehors des heures de cours.

Poursuivre la réforme des régimes d'invalidité

Enjeux et recommandations : Afin de réduire le nombre de jours perdus pour cause de congé maladie et la proportion de la population d'âge actif qui perçoit une pension d'invalidité totale ou partielle, il était recommandé de mettre en œuvre les nouveaux programmes prévus pour 2006 et d'empêcher les partenaires sociaux de majorer les prestations.

Mesures prises : En octobre 2004, des règles d'évaluation plus strictes des demandes de prestations ont été introduites par décret (*Schattingsbesluit*) et une procédure de réexamen des dossiers des bénéficiaires a été engagée. En juin 2005, le Parlement a pris une décision sur le nouveau régime d'invalidité (*Werk en inkomen naar Arbeidsvermogen, WIA*), qui offre des incitations financières au travail plus fortes pour les personnes dotées d'une capacité de travail résiduelle et supprime les prestations pour les individus affectés d'un faible handicap.

Simplifier les procédures administratives

Enjeux et recommandations : Pour alléger le poids des charges administratives, il était recommandé de réduire le coût induit par le respect des réglementations en reliant les organismes gouvernementaux les uns aux autres, d'élargir l'éventail de services offerts par le guichet unique et de simplifier les réglementations.

Mesures prises : Le gouvernement a présenté des mesures destinées à alléger de 25 % (4 milliards d'euros) d'ici fin 2007 les charges administratives qui pèsent sur les entreprises privées. À titre de premier pas vers la simplification des procédures de délivrance des autorisations et permis, le gouvernement a mis en place un groupe de réflexion qui a présenté son rapport en juin 2005.

Supprimer les entraves à la concurrence sur les marchés de produits

Enjeux et recommandations : Pour stimuler la concurrence sur les marchés de produits, il était recommandé de privatiser le segment des activités de détail des réseaux de distribution du gaz et de l'électricité, d'éliminer les pratiques anticoncurrentielles injustifiées dans les professions libérales et d'assouplir les restrictions auxquelles étaient soumises les grandes surfaces commerciales.

Mesures prises : Le gouvernement a décidé de contraindre le secteur de l'électricité à séparer la gestion du réseau des activités de distribution et de vente. Les restrictions nationales relatives aux grandes surfaces commerciales ont été abolies, et le processus de décision concernant leur localisation a été décentralisé.

Assouplir les règles de zonage résidentiel

Enjeux et recommandations : Pour stimuler l'offre de logements et réduire le poids excessif de la fiscalité, il était recommandé d'assouplir les règles de zonage en matière résidentiel et de supprimer progressivement les allègements fiscaux dont bénéficiaient les propriétaires occupants.

Mesures prises : Le gouvernement a présenté sa politique en matière de zonage dans la Stratégie nationale d'aménagement (*Nota Ruimte*), qui ouvre la voie à des pratiques moins restrictives et décentralise le processus de décision.

POLOGNE

Malgré une croissance substantielle depuis le début de la transition vers l'économie de marché, le taux d'activité est très faible, le chômage est très élevé et le revenu par habitant est nettement inférieur à la moyenne OCDE. La hausse du taux d'emploi et l'augmentation de la productivité constituent des priorités essentielles.

Priorités d'action

Revoir les conditions d'accès aux régimes d'invalidité

Enjeux et recommandations : Afin d'éviter de créer un grave piège de la dépendance et de renforcer les incitations au travail, il était recommandé d'appliquer une procédure de réévaluation plus stricte et régulière des titulaires de pensions d'invalidité, y compris des bénéficiaires de pensions d'invalidité permanente. Il était également préconisé de mettre en place une prestation à durée limitée pour faciliter le retour à l'emploi des personnes exclues du système.

Mesures prises : De nouvelles règles ont été adoptées pour les nouvelles pensions d'invalidité et ces prestations sont maintenant limitées dans le temps. Aucune mesure n'a été prise concernant le stock important des pensions d'invalidité existantes.

Réduire la propriété publique

Enjeux et recommandations : Pour endiguer la montée de la dette publique et renforcer la croissance de la productivité, il était recommandé d'accélérer le rythme des privatisations en recherchant des investisseurs pour les entreprises encore détenues par l'État, en accordant moins d'importance au prix de vente et en reconsidérant la stratégie qui consistait à fusionner les entreprises publiques avant de les céder.

Mesures prises : Le processus de privatisation a pris de l'ampleur depuis 2004, l'État ayant cédé ses participations dans des entreprises viables, tandis que d'autres entreprises publiques ont été fermées. Il n'y a pas eu de changement dans les méthodes ou stratégies de privatisation.

Réduire les obstacles aux prises de participations étrangères

Enjeux et recommandations : Afin de favoriser les investissements directs de l'étranger, il était recommandé d'assouplir les dispositions restrictives en vigueur – notamment la limite légale relative à la proportion d'actions pouvant être achetées par des investisseurs étrangers –, de limiter les droits de vote spéciaux pouvant être exercés par l'État ainsi que de renforcer les moyens à la disposition de l'Agence polonaise de promotion de l'investissement étranger.

Mesures prises : Les autorités ont adopté une « Loi sur la liberté économique », qui simplifie les procédures de création d'entreprise pour les non-résidents, permet aux investisseurs de s'appuyer sur une interprétation légale contraignante des dispositions et assouplit les restrictions en matière de participation au capital.

Améliorer les infrastructures de transport et de logement

Enjeux et recommandations : Afin de renforcer la mobilité de la main-d'œuvre vers les zones caractérisées par des niveaux d'emploi plus élevés et des postes mieux rémunérés, il était recommandé d'améliorer les infrastructures de transport et de logement.

Mesures prises : Aucune initiative n'a été récemment adoptée en ce sens. Le gouvernement attend des fonds de l'Union européenne pour contribuer à l'amélioration de l'infrastructure des transports.

Réduire le coût minimum de la main-d'œuvre

Enjeux et recommandations : Pour faire progresser l'emploi des jeunes et des travailleurs peu qualifiés, il était recommandé de veiller à ce que le salaire minimum n'augmente pas sensiblement par rapport aux salaires moyens, de recourir davantage à des prestations liées à l'exercice d'un emploi et d'élargir le champ d'application du programme de salaire minimum réduit.

Mesures prises : Une nouvelle règle d'indexation devrait conduire à une hausse du salaire minimum réel par rapport au salaire moyen au cours des quelques prochaines années.

PORTUGAL

Le mouvement de convergence du niveau de vie par rapport à la moyenne des pays les plus avancés de l'OCDE s'est interrompu ces dernières années. Les taux d'emploi étant supérieurs à la moyenne de l'Union européenne, l'écart de revenu tient essentiellement à une faible productivité.

Priorités d'action

Améliorer le taux de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire

Enjeux et recommandations : Pour améliorer la qualité de l'apport de main-d'œuvre et faciliter l'adoption des nouvelles technologies, le retard du Portugal en termes de capital humain doit être réduit. Il était recommandé d'accélérer les réformes en cours concernant les programmes, l'enseignement technique et l'évaluation des enseignants, ainsi que de développer encore la formation des adultes.

Mesures prises : La mise en œuvre et les premiers effets de la réforme de 2004 du deuxième cycle de l'enseignement secondaire sont évalués. Les filières professionnelles et technologiques sont renforcées dans le cadre du programme *Novas Oportunidades*. Les autorités encouragent le soutien individualisé des élèves en difficulté de façon à permettre à un plus grand nombre d'accéder au deuxième cycle du secondaire.

Réduire le contrôle exercé par l'État sur les entreprises des industries de réseau

Enjeux et recommandations : Afin de renforcer la concurrence dans les industries de réseau, il était recommandé à l'État de renoncer à l'influence qu'il exerçait sur certains secteurs, en remplaçant les droits de vote spéciaux qu'il détenait par des dispositifs de régulation des marchés dans les cas où la sécurité nationale est en cause, ainsi que de prendre des mesures pour promouvoir une concurrence effective.

Mesures prises : Dans les télécommunications, l'autorité de régulation sectorielle a continué à prendre des initiatives pour réduire le pouvoir de marché de l'opérateur historique et mettre tous les acteurs en présence sur un pied d'égalité.

Assouplir la législation sur la protection de l'emploi

Enjeux et recommandations : La réforme du Code du travail de 2003, qui avait introduit une certaine flexibilité dans l'application des conventions collectives au niveau des entreprises et permettait un contrôle plus efficace de l'absentéisme, constituait un pas dans la bonne direction. Il était recommandé aux autorités d'aller plus loin dans l'assouplissement de la législation sur la protection de l'emploi, de manière à favoriser la mobilité de la main-d'œuvre et à encourager l'innovation en matière de technologie et de gestion.

Mesures prises : Aucune nouvelle mesure.

Mettre en œuvre plus rapidement la réforme de l'administration publique

Enjeux et recommandations : Afin de renforcer l'efficacité de l'économie dans son ensemble et de faciliter la mise en œuvre des réformes dans de nombreux autres domaines, il était recommandé d'accélérer la réforme de l'administration publique.

Mesures prises : Dans le cadre du train de mesures de réduction du déficit, une large réforme de l'administration publique a été lancée, prévoyant notamment une rationalisation des services de l'administration centrale (2006), l'alignement des conditions d'emploi dans le secteur public sur celles prévalant dans le secteur privé et l'introduction de la rémunération fondée sur les résultats (d'ici à 2007).

Simplifier le système fiscal et élargir l'assiette de l'impôt sur le revenu

Enjeux et recommandations : Afin d'alléger les coûts induits par le respect de la réglementation fiscale pour les entreprises, et de réduire ce faisant l'ampleur du secteur informel de l'économie, il était recommandé de simplifier le système fiscal et d'élargir l'assiette de l'impôt sur le revenu.

Mesures prises : Le train de mesures de réduction du déficit du gouvernement inclut l'abolition de plusieurs exonérations d'impôts et autres avantages fiscaux, mais il introduit dans le même temps une tranche d'imposition supplémentaire et un taux marginal d'imposition plus élevé pour les catégories de revenus supérieures.

RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

La croissance du PIB s'est accélérée et a contribué à réduire l'important écart de revenu entre la République slovaque et d'autres pays de l'OCDE, mais de nouvelles réformes sont essentielles pour maintenir ce cap et faire reculer le chômage.

Priorités d'action

Réduire le coin fiscal pour les travailleurs à bas revenu

Enjeux et recommandations : Afin de renforcer les incitations à la création d'emplois à faible niveau de qualifications, il était recommandé de réduire sensiblement les taux des cotisations patronales de sécurité sociale pour les travailleurs peu qualifiés, en finançant ces allègements de charges par une réduction des dépenses dans des domaines moins prioritaires.

Mesures prises : Le gouvernement a indiqué qu'il étudiera la possibilité de procéder à des baisses générales modérées des taux des cotisations de sécurité sociale lorsque la situation budgétaire le permettra.

Réformer le système d'enseignement pour améliorer le capital humain

Enjeux et recommandations : Afin d'améliorer les résultats scolaires dans l'enseignement primaire et secondaire, il était recommandé de prendre des mesures pour renforcer l'obligation de rendre des comptes. En vue d'améliorer les résultats de l'enseignement supérieur, il était préconisé d'autoriser l'introduction de droits de scolarité et de favoriser la concurrence entre établissements.

Mesures prises : Un projet de loi du gouvernement prévoyant l'instauration de droits de scolarité dans l'enseignement supérieur a été rejeté par le Parlement.

Réduire le contrôle exercé par l'État sur les entreprises des industries de réseau

Enjeux et recommandations : Pour renforcer la concurrence dans les industries de réseau, il était recommandé de limiter le rôle joué par l'État et d'appliquer pleinement le nouveau cadre réglementaire, notamment en suivant de près l'évolution des prix.

Mesures prises : Les autorités de la concurrence surveillent plus attentivement l'évolution des prix ainsi que les conditions de concurrence. Certaines pratiques anticoncurrentielles d'opérateurs historiques ont été sanctionnées par de fortes amendes.

Renforcer la gouvernance du système judiciaire et des autres institutions chargées de l'application des lois

Enjeux et recommandations : Afin d'offrir aux entreprises un environnement caractérisé par davantage d'efficacité, une plus grande transparence et une assise réglementaire plus solide, il était recommandé de renforcer la gouvernance du système judiciaire et des autres institutions chargées de l'application des lois.

Mesures prises : Le ministère de la Justice continue à œuvrer en faveur de l'amélioration de la législation, notamment sous la forme d'une nouvelle loi sur les faillites qui sont entrées en vigueur en janvier 2006. Néanmoins, les circuits de responsabilité quant aux résultats du système judiciaire restent faibles, et la corruption perçue demeure assez forte.

Relever progressivement l'âge légal d'ouverture des droits à pension dans le cadre du système public de retraite

Enjeux et recommandations : Afin de garantir la viabilité du système de retraite par répartition, il était recommandé de porter progressivement à 65 ans l'âge légal d'ouverture des droits à pension, ainsi que de revoir certaines dispositions du nouveau système de retraite.

Mesures prises : Aucune initiative n'a été adoptée depuis les lois de 2003 sur l'assurance sociale et l'épargne-retraite.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

La croissance du PIB par habitant n'a pas été suffisamment forte ces dernières années pour permettre un rattrapage sensible en termes de revenu. La progression dynamique de la productivité a été en partie neutralisée par le recul des taux d'emploi.

Priorités d'action

Réduire la charge administrative pesant sur les nouvelles entreprises

Enjeux et recommandations : Pour accroître l'efficacité du capital et accélérer le changement structurel dans les activités commerciales et industrielles, il était recommandé de réviser la législation sur les faillites et de rationaliser et raccourcir les procédures d'enregistrement des entreprises.

Mesures prises : Une nouvelle loi sur les faillites a récemment été approuvée par le gouvernement, mais elle doit encore être adoptée par le Parlement. Pour ce qui est de l'enregistrement des entreprises, les actions sont notamment les suivantes : établissement d'un réseau de bureaux d'enregistrement, réduction du temps d'étude des dossiers pour l'enregistrement commercial et modification de la loi sur les licences commerciales.

Assouplir la législation de protection de l'emploi pour les travailleurs réguliers

Enjeux et recommandations : Une réforme de la relativement stricte législation de protection de l'emploi a été recommandée afin de stimuler l'embauche, de réduire le chômage et de contribuer à la restructuration des activités économiques et à la croissance de la productivité.

Mesures prises : Un nouveau code du travail a été introduit, qui modernise de façon bienvenue la législation, mais qui n'apporte pas de changements majeurs dans certains domaines de préoccupation essentiels, notamment la législation de protection de l'emploi.

Réduire le coin fiscal sur les travailleurs à bas revenus

Enjeux et recommandations : Il était recommandé de réduire le coin fiscal relativement élevé sur le travail afin d'accroître les possibilités d'emploi des travailleurs à faible productivité, encore qu'il ait été reconnu que la nécessité d'assainir les finances publiques limitait la marge de manœuvre.

Mesures prises : La réforme du système d'assurance maladie, qui devrait diminuer les cotisations des employeurs, est sur le point d'être approuvée par le Parlement.

Poursuivre la libéralisation du marché du logement locatif

Enjeux et recommandations : La faible mobilité de la main-d'œuvre explique en partie le chômage structurel. Il était recommandé de libéraliser davantage le marché du logement locatif afin d'encourager les travailleurs à se déplacer.

Mesures prises : Certaines mesures visant à modifier la réglementation du marché du logement locatif ont été approuvées par les autorités.

Réduire les pièges de la pauvreté pour les ménages sans emploi

Enjeux et recommandations : Il était recommandé de réformer le système de prélèvements et de prestations pour limiter les effets conjugués de la protection sociale, de l'aide au logement et des allocations pour enfants, qui créent des pièges de la pauvreté pour les ménages sans emploi.

Mesures prises : La réduction d'impôt au titre des enfants a été remplacée par un crédit d'impôt. Un programme d'aides à la recherche d'emploi est mis en place et les prestations liées à l'exercice d'un emploi sont accrues.

ROYAUME-UNI

La performance macroéconomique a bien résisté. Mais l'écart de productivité avec les pays de tête de l'OCDE est important et le taux d'activité pourrait être accru.

Priorités d'action

Durcir les régimes d'invalidité

Enjeux et recommandations : La proportion de la population qui sollicite des prestations d'invalidité est forte. Il était recommandé d'étendre à l'échelle nationale les entretiens obligatoires axés sur l'emploi ainsi que l'aide au retour au travail prévus dans le programme « Pathways to Work », si le projet pilote était couronné de succès, et d'envisager d'appliquer ce dispositif à l'ensemble des prestataires, et pas seulement aux nouveaux demandeurs.

Mesures prises : La couverture du programme « Pathways to work » devrait être élargie à un tiers des bénéficiaires de prestations d'invalidité. Des réformes ont été annoncées pour les prestations d'invalidité afin d'encourager avant tout un effort de rétablissement de l'employabilité dans la mesure où l'incapacité est partielle ou temporaire.

Améliorer l'accès des jeunes à la formation professionnelle

Enjeux et recommandations : La maîtrise des savoirs fondamentaux par les jeunes Britanniques de 15 ans est supérieure à la moyenne de l'OCDE, mais beaucoup quittent l'école tôt. Il était recommandé de développer les programmes professionnels pour les jeunes ainsi que la formation des adultes, mais en veillant pour celle-ci au partage des coûts et en privilégiant dans les contenus les connaissances utiles pour travailler.

Mesures prises : Une réforme des diplômes professionnels a été annoncée, visant la diminution du nombre de filières et leur actualisation. Pour les adultes peu qualifiés, la formation intégrée dans l'environnement de travail a été généralisée dans le cadre du National Employer Training programme et la rémunération salariale jouera vraisemblablement un rôle moindre que durant la phase pilote.

Améliorer les infrastructures publiques, en particulier les transports

Enjeux et recommandations : Pendant des décennies, les infrastructures publiques ont souffert d'un sous-investissement, qui se traduit aujourd'hui par une saturation du réseau routier et un système ferroviaire peu sûr. Il était recommandé d'accroître les investissements publics et de recourir davantage au péage pour régler le problème des encombrements.

Mesures prises : Les autorités visent une progression des investissements publics d'un tiers au cours de la période 2004-06, mais les investissements en pourcentage du PIB resteront modestes par rapport à la plupart des pays de l'OCDE. Des financements supplémentaires seront fournis à compter de 2007-08 pour encourager les autorités locales à prendre des mesures pour remédier à la saturation du réseau routier. Le gouvernement envisage d'introduire d'ici à dix ans un système national de redevances d'utilisation des routes.

Renforcer les incitations à la poursuite d'objectifs de performance dans les services financés par des fonds publics

Enjeux et recommandations : Il était recommandé de réduire les délais d'attente en élargissant le financement fondé sur des critères d'activité pour les hôpitaux et en mettant en place un système de rémunération incitatif pour les médecins hospitaliers (c'est-à-dire conjuguant salaires et honoraires).

Mesures prises : La contestabilité a été renforcée dans les services financés par des fonds publics, en développant la participation du secteur privé. Les financements fondés sur l'activité pour les hôpitaux sont peu à peu supprimés, en s'attachant en particulier aux soins personnalisés et à la demande des patients. La rémunération des médecins n'a pas été modifiée.

Accorder davantage de poids aux considérations économiques dans les décisions d'aménagement

Enjeux et recommandations : Des règles d'aménagement de l'espace entravent la concurrence dans des secteurs clés des services et limitent l'offre de logements neufs. Il était recommandé d'accorder davantage de poids aux considérations économiques dans le processus d'aménagement et d'accélérer ce processus en réduisant le nombre de niveaux de prise de décisions.

Mesures prises : La législation visant à accélérer et à simplifier le dispositif d'aménagement a récemment été adoptée. Le gouvernement s'appuie aussi sur les sociétés de développement urbain, qui sont dotées des pouvoirs nécessaires pour passer outre les processus d'aménagement normaux dans certaines zones. Les mises en chantier de nouveaux logements dans le sud-est, où les pénuries sont les plus marquées, ont augmenté d'environ un tiers par rapport à la moyenne des cinq années précédentes.

SUÈDE

La croissance de la productivité est répartie à la hausse au cours des dix dernières années, aidant la Suède à réduire légèrement son écart de revenu par rapport aux États-Unis.

Priorités d'action

Réformer les régimes d'invalidité et d'assurance maladie

Enjeux et recommandations : Afin de réduire le nombre d'absences pour cause de congé maladie, il était recommandé de limiter dans le temps le versement des prestations d'invalidité (tout en procédant à des réévaluations régulières), ainsi que de renforcer les pouvoirs du Conseil national d'assurance sociale à l'égard des caisses locales, afin de veiller à ce que les orientations adoptées soient effectivement appliquées.

Mesures prises : Les organismes locaux d'assurance sociale ont été transformés en services de l'État, ce qui devrait améliorer la mise en œuvre des orientations adoptées. Depuis 2005, une partie des prestations d'assurance maladie sont financées par les employeurs. Le niveau des prestations d'invalidité a, quant à lui, été revu à la hausse.

Réduire la présence de l'État dans l'économie

Enjeux et recommandations : Afin de renforcer la concurrence, il était recommandé de veiller à ce que le droit de la concurrence s'applique effectivement au secteur public, d'accroître les possibilités offertes aux entreprises privées de demander réparation devant les tribunaux, de définir clairement les types d'activités auxquelles peuvent légitimement se livrer les collectivités locales, et de garantir des conditions de concurrence équitables. Il était également préconisé de rationaliser et de renforcer les organismes de contrôle des marchés publics et de les habilitier à imposer des sanctions.

Mesures prises : Aucune mesure récente.

Réduire les coïns fiscaux sur les revenus du travail

Enjeux et recommandations : Afin de stimuler l'offre de main-d'œuvre et de favoriser le développement du capital humain, il était recommandé d'abaisser l'ensemble des taux d'imposition marginaux sur le revenu, en relevant le seuil d'application de l'impôt national sur le revenu, ainsi que d'élargir les bases d'imposition, en restaurant puis en augmentant l'impôt sur la propriété et en supprimant les exemptions de taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Mesures prises : La moitié de la quatrième phase du programme pluriannuel précédemment adopté, visant à rendre déductibles les cotisations de retraite des salariés, a été mise en œuvre. Les écotaxes ont été de nouveau renforcées, ce qui s'est accompagné d'une révision à la hausse de l'abattement à la base pour les revenus faibles et moyens, ainsi que d'une réduction des cotisations patronales d'assurance sociale, destinées à compenser le relèvement des taxes environnementales. En tant que dernière mesure du programme pluriannuel, les taux moyens et marginaux de l'impôt sur le revenu ont été réduits en 2006, en particulier pour les revenus faibles et moyens.

Faire augmenter la durée du travail

Enjeux et recommandations : Étant donné la nécessité de renforcer l'offre de main-d'œuvre pour garantir la viabilité du système de protection sociale sur le long terme, il était recommandé au gouvernement de reconsidérer ses projets concernant l'inscription dans la législation du droit à un congé sabbatique d'un an et l'introduction d'un programme pilote de réduction de la durée du travail (prévoyant une diminution de 25 % du temps de travail sans perte de salaire).

Mesures prises : Le programme de congé sabbatique et le programme pilote de réduction de la durée du travail ont été lancés le 1^{er} janvier 2005. Toutefois, afin de limiter l'incidence négative de ces programmes sur l'utilisation de la main-d'œuvre, de nouvelles mesures en faveur de l'emploi (par le biais de la formation et de primes pour les emplois dans les municipalités) ont été introduites.

Libéraliser le marché du logement

Enjeux et recommandations : Afin de réduire les distorsions ayant rompu le lien entre l'offre et la demande, il était recommandé de supprimer progressivement la réglementation des loyers et d'assouplir les règles d'urbanisme.

Mesures prises : Des mesures sont en cours d'adoption pour accroître la transparence dans l'allocation des appartements donnés en location et des garanties de l'État pour aider les jeunes à louer des appartements sont à l'étude. Une commission chargée par l'État d'étudier le rôle du logement social doit présenter un rapport en 2007. Mais aucune mesure n'a été prise pour alléger l'encadrement des loyers.

SUISSE

Au cours des deux dernières décennies, la Suisse a connu une des croissances du PIB les plus faibles de la zone OCDE, imputable pour l'essentiel à des gains de productivité modestes. Le revenu par habitant demeure toutefois élevé.

Priorités d'action

Poursuivre la libéralisation des services professionnels

Enjeux et recommandations : Afin de renforcer la concurrence dans les services professionnels et de stimuler la productivité dans les secteurs protégés de l'économie, il était recommandé de réviser la loi sur le marché intérieur pour y intégrer des dispositions mentionnant expressément la liberté d'établissement dans tous les cantons, et d'habiliter la Commission de la concurrence à former des recours en justice en cas de pratiques restrictives au niveau des cantons.

Mesures prises : Un projet de réforme en ce sens soumis au Parlement en décembre 2004 est actuellement débattu. Il garantit également la reconnaissance intercantonale des certificats de capacité permettant l'exercice de telle ou telle profession dans un canton donné.

Réduire les barrières à l'entrée dans les industries de réseau

Enjeux et recommandations : Afin de renforcer la concurrence sur les marchés de produits, il était recommandé de lever les obstacles à la contestabilité du marché dans les industries de réseau où la libéralisation était restée limitée.

Mesures prises : S'agissant des télécommunications, le Parlement examine actuellement la question du dégroupage de la boucle locale. Par ailleurs, un projet de réforme destiné à libéraliser le marché de l'électricité conformément à la réforme engagée dans l'Union européenne, ainsi qu'à créer une autorité de régulation forte et indépendante, a été soumis au Parlement en décembre 2004.

Réduire le soutien à la production dans le secteur agricole

Enjeux et recommandations : Afin d'accroître l'efficacité de l'économie dans son ensemble et de réduire les prix à la consommation des produits alimentaires, nettement plus élevés que dans les autres pays, il était recommandé de réduire le soutien coûteux à la production agricole, ainsi que d'accélérer le découplage entre aides et production.

Mesures prises : Le système du contingentement laitier sera aboli d'ici à mai 2009. Dans le cadre du prochain programme de politique agricole (PA 2011), les aides continueront à évoluer vers des instruments favorisant davantage les mécanismes de marché.

Endiguer l'augmentation du nombre de rentes d'invalidité

Enjeux et recommandations : Afin de contenir la croissance des dépenses sociales, qui s'est traduite par une forte augmentation de la pression fiscale depuis les années 90, il était recommandé de mettre en œuvre des réformes structurelles des programmes sociaux, en particulier du régime d'assurance invalidité, pour endiguer l'augmentation du nombre de rentes versées.

Mesures prises : Un projet de réforme du régime d'assurance invalidité, destiné à réduire de 20 % le nombre de nouveaux bénéficiaires, a été soumis au Parlement en juin 2005 et est en cours d'examen. Le dépistage précoce des individus concernés sera renforcé afin de préserver leurs liens avec le marché du travail, tandis que des dispositions facilitant leur retour sur le marché de l'emploi seront élaborées. Les conditions d'octroi des rentes d'invalidité seront par ailleurs durcies.

Mieux contenir la hausse des dépenses médicales

Enjeux et recommandations : Afin de contenir une hausse des dépenses médicales forte par rapport à celle observée dans les autres pays, il était recommandé de stimuler la concurrence dans le domaine des soins ambulatoires, où l'obligation faite aux assureurs-maladie de collaborer avec tous les fournisseurs de prestations (dite « obligation de contracter ») nuit à la maîtrise de l'offre, ainsi que sur le marché des produits pharmaceutiques, caractérisé par la persistance d'obstacles à une concurrence étrangère effective.

Mesures prises : Un projet de réforme prévoyant l'abolition de l'« obligation de contracter » dans le secteur des soins ambulatoires a été soumis au Parlement.

TURQUIE

Tirée par des gains de productivité, la croissance reste forte. Les créations d'emplois repartent à la hausse, mais elles demeurent trop modestes pour entraîner une augmentation du taux d'emploi.

Priorités d'action

Réduire les charges administratives imposées aux nouvelles entreprises

Enjeux et recommandations : Il était jugé nécessaire de remédier au « piège de l'informalité », qui constituait un obstacle de taille à la croissance du secteur des petites entreprises.

Mesures prises : Les obligations réglementaires ont été encore simplifiées afin de faciliter l'entrée sur le marché et l'immatriculation des petites entreprises, mais aucune initiative visant à remédier au « piège de l'informalité » n'a été annoncée.

Réduire le coin fiscal sur les revenus du travail

Enjeux et recommandations : Dans le cadre d'une « stratégie pour l'immatriculation des entreprises », il était recommandé de réduire, pendant une période transitoire, les taux d'imposition marginal et de cotisations sociales appliqués aux entreprises rejoignant le secteur formel.

Mesures prises : Le dispositif d'incitation précédemment adopté en vue d'encourager les investissements dans les provinces à faibles revenus – une réduction de 50 % des cotisations de sécurité sociale – a eu des effets positifs en termes de réaction de l'emploi, même si celle-ci s'explique en partie par des transferts d'emplois à partir d'autres provinces.

Réduire la propriété publique

Enjeux et recommandations : Pour faciliter la privatisation des grandes entreprises publiques dominant les branches de l'énergie, des télécommunications et des transports, ainsi que le secteur bancaire, il était recommandé de lever les obstacles aux prises de participations étrangères.

Mesures prises : Les autorités ont relevé et/ou supprimé les plafonds imposés en matière de participations étrangères, et ouvert aux investisseurs étrangers les procédures d'appel d'offres organisées dans le cadre de nouvelles privatisations. L'État a vendu 55 % de l'opérateur historique de télécommunications à des investisseurs étrangers, et 51 % de l'entreprise nationale de raffinage pétrolier à un consortium international.

Appliquer le système de budgétisation axée sur les résultats dans les services publics essentiels

Enjeux et recommandations : Afin d'améliorer la qualité des dépenses publiques dans les domaines de la justice, de l'enseignement et de la santé, il était recommandé au gouvernement de fonder l'affectation des crédits budgétaires sur des critères de résultats.

Mesures prises : La nouvelle loi sur la gestion et le contrôle des finances publiques impose le recours à une procédure de budgétisation axée sur les résultats à compter du budget 2006, mais les progrès concrets accomplis en ce sens sont lents.

Améliorer l'accès à l'enseignement

Enjeux et recommandations : Afin d'améliorer les perspectives offertes aux femmes en matière d'enseignement et, plus généralement, de renforcer l'adéquation entre les formations dispensées et les besoins du marché du travail, il était recommandé d'appliquer pleinement les règles de scolarisation minimale, et de revoir les programmes scolaires.

Mesures prises : Une campagne nationale a été lancée en vue de renforcer la scolarisation des filles. Le ministère de l'Éducation a également entrepris une révision approfondie des programmes de l'enseignement primaire et secondaire.

UNION EUROPÉENNE

Un ralentissement de la croissance de la productivité du travail depuis le milieu des années 90, conjugué à une faible progression de l'utilisation des ressources en main-d'œuvre, a conduit à un creusement de l'écart de revenu par habitant par rapport aux États-Unis.

Priorités d'action

Alléger la charge réglementaire qui pèse sur le fonctionnement des entreprises

Enjeux et recommandations : Pour renforcer les résultats en matière de productivité du travail, il était recommandé de réduire encore les obstacles réglementaires internes entravant les échanges transfrontières et l'entrée sur les marchés. Il fallait notamment améliorer les règles d'attribution des marchés publics applicables à l'ensemble de l'Union européenne et adopter des normes communautaires si nécessaire.

Mesures prises : En mars 2005, la Commission a soumis, pour un examen en première lecture par le Parlement européen, un projet de directive relative aux services dans le marché intérieur. Ce projet consacre la liberté de fournir des services dans un autre État membre et la liberté pour les consommateurs d'acheter des services auprès de prestataires d'un autre État membre. Face à la forte opposition auquel il a donné lieu de la part de certains États membres, la Commission reconsidère ses dispositions les plus conflictuelles.

Renforcer la concurrence dans les industries de réseau

Enjeux et recommandations : Pour encourager une plus grande concurrence sur les marchés de produits, il était recommandé de réduire encore les obstacles à la contestabilité des marchés dans les industries de réseau, où les opérateurs historiques restent dominants malgré les mesures de libéralisation de ces dernières années.

Mesures prises : Un nouveau programme de libéralisation pour les services portuaires, qui sera mis en place progressivement jusqu'en 2020, a été présenté par la Commission à la fin de 2004. En juin 2005, la Commission a commencé d'étudier les distorsions possibles de la concurrence dans les secteurs de l'électricité et du gaz et, en juillet 2005, un règlement favorisant les processus d'appel d'offres concurrentiel dans les transports ferroviaires et routiers publics a été introduit.

Réduire le soutien à la production dans le secteur agricole

Enjeux et recommandations : Pour améliorer l'efficacité au niveau macroéconomique et mondial, il était recommandé de réduire le niveau élevé du soutien à la production dans le secteur agricole et d'améliorer l'accès aux marchés des pays non membres de l'Union européenne. Cela supposait d'autres mesures visant à passer du soutien à la production à l'aide au revenu et à éliminer les subventions à l'exportation.

Mesures prises : L'aide est découplée de la production dans les secteurs du houblon, du coton, de l'huile d'olive et du tabac, ce qui élargit l'éventail des produits ayant fait l'objet d'un découplage en 2003. Une réduction de l'aide aux producteurs de sucre a été convenue. D'autres mesures sont en attente de l'issue des négociations commerciales du cycle de Doha.

Améliorer la mobilité de la main-d'œuvre entre pays européens

Enjeux et recommandations : Pour encourager l'allocation efficiente des ressources en main-d'œuvre, il était recommandé d'éliminer les obstacles à la mobilité professionnelle transfrontières, notamment en remédiant à l'absence de portabilité des droits à pension et des allocations sociales.

Mesures prises : Un Portail paneuropéen sur la mobilité de l'emploi (EURES), donnant des informations sur les services publics de l'emploi au niveau national, est mis en place. Un nouvel « Agenda social » lancé par la Commission en février 2005 vise à encourager la portabilité transfrontalière des droits à pension et des allocations sociales.

Renforcer l'intégration des marchés financiers européens

Enjeux et recommandations : Afin d'encourager l'intégration économique, le Plan d'action sur les services financiers, instrument central de l'Union européenne pour encourager l'intégration des marchés financiers, est mis en œuvre. Cependant, davantage de progrès doivent être faits pour renforcer l'intégration transfrontalière des marchés financiers de détail.

Mesures prises : La Commission a ouvert une enquête sur l'orientation de la concurrence dans le secteur bancaire de détail et a lancé une consultation sur le fonctionnement du marché hypothécaire de l'Union européenne, recherchant les moyens d'améliorer la concurrence et d'accroître l'efficacité.

Table des matières

Partie I

Mesures prises en réponse aux priorités d'action définies en 2005

Chapitre 1. Mesures prises en réponse aux priorités d'action définies en 2005 : une vue d'ensemble	9
Introduction	10
Politiques visant à améliorer la productivité du travail	11
Politiques visant à accroître l'utilisation de main-d'œuvre	16
Chapitre 2. Mesures prises en réponse aux priorités d'action définies en 2005 : notes par pays	21

Partie II

Encourager l'innovation

Chapitre 3. Encourager l'innovation : bilan et politiques	55
Introduction	56
La mesure de l'innovation	57
Les déterminants de l'innovation et les politiques qui l'influencent	63
De l'analyse générale à des recommandations par pays	78
Notes	80
Bibliographie	82
Chapitre 4. Notes par pays sur l'innovation	85

Partie III

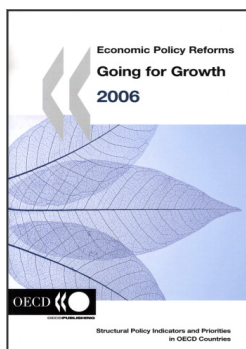
Études thématiques

Chapitre 5. Régulation des systèmes financiers et croissance économique	119
Introduction	120
Développement financier et performance	120
Réglementation publique du système financier	125
L'impact de la réglementation financière sur la performance économique	131
Notes	132
Bibliographie	132

Chapitre 6. Indicateurs alternatifs du bien-être	133
Indicateurs alternatifs du bien-être	134
Mesure monétaire du bien-être	135
Les indicateurs non monétaires du bien-être	141
Résumé et conclusions	146
Notes	147
Bibliographie	147
Annexe A. Indicateurs de politique structurelle	149

Dans cet ouvrage, il est fait référence aux codes ISO des pays et de leur monnaie. Ces codes sont attribués par l'Organisation internationale de standardisation (ISO). En voici la liste (les codes ISO des pays apparaissent par ordre alphabétique).

Code ISO du pays	Nom du pays	Code ISO de la monnaie
AUS	Australie	AUD
AUT	Autriche	EUR
BEL	Belgique	EUR
CAN	Canada	CAD
CHE	Suisse	CHF
CZE	République tchèque	CZK
DEU	Allemagne	EUR
DNK	Danemark	DKK
ESP	Espagne	EUR
EU	Union européenne (15 membres avant l'élargissement de 2004)	n.a.
FIN	Finlande	EUR
FRA	France	EUR
GBR	Royaume-Uni	GBP
GRC	Grèce	EUR
HUN	Hongrie	HUF
IRL	Irlande	EUR
ISL	Islande	ISK
ITA	Italie	EUR
JPN	Japon	JPY
KOR	République de Corée	KRW
LUX	Luxembourg	EUR
MEX	Mexique	MXN
NLD	Pays-Bas	EUR
NOR	Norvège	NOK
NZL	Nouvelle-Zélande	NZD
POL	Pologne	PLN
PRT	Portugal	EUR
SVK	République slovaque	SKK
SWE	Suède	SEK
TUR	Turquie	TRL
USA	États-Unis	USD



Extrait de :
Economic Policy Reforms 2006
Going for Growth

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/growth-2006-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2006), « Mesures prises en réponse aux priorités d'action définies en 2005 : Notes par pays », dans *Economic Policy Reforms 2006 : Going for Growth*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/growth-2006-3-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.